



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 106

Le jeudi 12 octobre 2023

Président : M. Peter Fonseca



Comité permanent des finances

Le jeudi 12 octobre 2023

• (0905)

[Traduction]

Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est?Cooksville, Lib.)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 106^e séance du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Conformément à l'article 83.1 du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 8 juin 2023, le Comité se réunit pour mener ses consultations prébudgétaires en vue du budget de 2024.

Le comité des finances est honoré de commencer sa tournée nationale sur les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2024 juste ici, dans le Canada atlantique. Nous sommes allés à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Nous sommes arrivés par la route de Fredericton hier. La route était belle, avec de magnifiques paysages jusqu'à Halifax. Nous sommes ravis d'être à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Les membres de notre comité des finances viennent de tous les coins du Canada, même si nous sommes choyés et chanceux d'avoir trois membres de l'Atlantique avec nous ici aujourd'hui. De juste ici à Halifax, nous accueillons la députée Diab, qui est l'une des membres qui se joignent à nous aujourd'hui. Nous recevons également le député Perkins, de la Nouvelle-Écosse, et la députée Thompson, de Terre-Neuve. Les autres membres présents sont le député Daniel Blaikie, de Winnipeg, au Manitoba, et le député Gabriel Ste-Marie, de Joliette, au Québec. Je m'appelle Peter Fonseca. Je suis le président et je viens de Mississauga, en Ontario.

Encore une fois, nous sommes ravis d'être ici avec nos témoins. Nous vous remercions d'être venus devant nous avec vos organisations pour nous présenter votre témoignage.

J'ai oublié de mentionner la présence du député Eric Duncan, également de l'Ontario. Je m'excuse, monsieur Duncan. M. Duncan vient de l'Est de l'Ontario. Quelle est la circonscription?

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): C'est Stormont—Dundas—Glengarry South.

Le président: Il vient de Stormont—Dundas—South Glengarry. Nous sommes ravis d'accueillir M. Duncan, et encore une fois, vous tous ici aujourd'hui.

Permettez-moi de nommer les témoins d'aujourd'hui avant qu'ils ne présentent leur déclaration d'ouverture.

Nous accueillons Michael Kabalen, directeur exécutif de l'Affordable Housing Association of Nova Scotia. Nous recevons Robert Summerby-Murray, président de l'Association des universités de l'Atlantique. M. Peter Halpin, qui accompagne M. Summerby-Murray, pourrait intervenir pour répondre à certaines des questions des membres. Paul MacLean, directeur général de Bear Head Energy, se joint à nous.

Nous allons maintenant commencer par entendre quelques déclarations liminaires. Des témoins arrivent en ce moment même. Ils vont se rendre dans la salle et s'asseoir, mais nous allons commencer par nos déclarations liminaires.

Monsieur Kabalen, si vous pouvez commencer, allez-y, vous avez cinq minutes.

M. Michael Kabalen (directeur exécutif, Affordable Housing Association of Nova Scotia): Merci. Je suis Michael Kabalen. Je suis le directeur exécutif de l'Affordable Housing Association of Nova Scotia, ou l'AHANS. Notre association a été fondée en 1990 en tant que groupe de défense des intérêts, même à l'époque, pour faire valoir la nécessité d'un investissement continu dans des logements toujours abordables dans notre secteur et notre région.

Aujourd'hui, nous construisons des logements abordables, ce dont je parlerai un peu plus tard, et nous sommes l'entité communautaire de Vers un chez-soi, la stratégie du gouvernement fédéral pour réduire l'itinérance. Nous recevons un financement global du gouvernement fédéral pour effectuer des investissements ciblés, tant dans la collectivité désignée de Halifax que dans les régions rurales et éloignées de la Nouvelle-Écosse, afin de réduire et de prévenir l'itinérance.

Je vais en parler un peu pour commencer, parce que je pense que c'est probablement à cela que nous consacrerons une partie de notre temps. Dans le cadre de cette stratégie, nous recevons environ 5,5 millions de dollars pour la Municipalité régionale de Halifax, et environ 1,4 million de dollars pour les régions rurales et éloignées de la Nouvelle-Écosse.

Il s'agit d'un programme de financement communautaire. C'est en fait ce qui assure la réussite du programme. Le gouvernement fait très bien ce qu'il fait, c'est-à-dire remettre l'argent à la communauté et aux experts. Les experts de notre conseil et comité consultatif communautaire aident ensuite à prendre des décisions éclairées pour ce qui est de savoir où nous pouvons effectuer des investissements ciblés dans la communauté par l'intermédiaire d'autres organisations à but non lucratif et avec d'autres partenaires afin d'aider à prévenir et à réduire l'itinérance.

Ce programme a permis de réaliser beaucoup de bon travail, mais les besoins dépassent de loin le financement qui existe actuellement. Je pense que c'est quelque chose que vous entendrez dire si vous vous adressez à n'importe quelle entité communautaire de Vers un chez-soi du pays.

À l'échelle actuelle, nous devons toujours choisir entre les types de projets et les investissements. S'il y a un investissement en capital — nous voulions acheter un bâtiment vacant et le transformer en logement permanent avec services de soutien pour les personnes en situation d'itinérance — nous devons évaluer ce projet par rapport aux investissements actuels destinés aux travailleurs de soutien, aux refuges et aux programmes qui existent. C'est le défi que doit relever le conseil consultatif.

Si le financement dans le prochain budget de Vers un chez-soi était augmenté ne serait-ce que de 10 %, cela ne contribuerait pas beaucoup à réduire et à prévenir l'itinérance. S'il était multiplié par 10, cela aurait une incidence importante et énorme, surtout dans les régions rurales de la province, parce qu'il y a moins d'argent dans ces régions, que les investissements sont moins importants et que la capacité de ces organisations est réduite. Nous disons souvent que nous donnons moins d'argent aux régions rurales parce que les organisations sont moins avancées, mais cela empêche en fait les organisations rurales de faire les investissements, de croître, de se perfectionner et de régler le problème. Nos collègues qui viennent de régions rurales n'importe où au pays reconnaîtront que l'itinérance en milieu rural est souvent plus difficile à comprendre, à diagnostiquer et à mesurer, et qu'elle est souvent plus difficile à régler en raison de la géographie et du manque de services qui permettent aux gens de conserver leur logement plus longtemps.

Je veux simplement souligner que, en tant que collectivité désignée pour Halifax, nous tenons ce qu'on appelle la « liste nominative », c'est-à-dire la liste de tous les fournisseurs de services. Ce sont tous des gens qui frappent aux tentes la nuit et qui demandent aux gens: « Comment allez-vous? Pouvons-nous vous aider? Comment pouvons-nous vous soutenir? » Ils doivent rendre compte à la « liste nominative », et c'est pourquoi nous, à l'AHANS, conservons ces données.

Selon notre plus récent rapport du 3 octobre, 1 005 personnes dans la Municipalité régionale de Halifax sont activement en situation d'itinérance chronique... Je suis désolé. Aujourd'hui, 735 d'entre elles sont en situation d'itinérance chronique. Cela signifie qu'elles sont sans-abri depuis au moins six mois. Elles sont entrées dans des refuges et en sont sorties, se sont retrouvées sur le canapé de leurs amis, ont vécu dans une voiture ou pire, parfois. Pour mettre ce chiffre en évidence, 254 sont considérées comme tricomorbides, ce qui signifie qu'elles présentent d'autres facteurs qui contribuent généralement à l'itinérance continue. Elles vivent avec une maladie mentale; elles peuvent vivre avec un handicap, et souvent, avec une dépendance. Lorsque nous mesurons ce genre de choses, elles rendent souvent l'itinérance plus difficile à régler, et c'est pourquoi nous les mesurons de façon indépendante.

Depuis 2019, ce chiffre est d'environ 250, mais le nouveau chiffre de 1 005 montre que l'écart a beaucoup augmenté. Nous n'avions qu'environ 250 personnes en situation d'itinérance en 2019, lorsque nous avons commencé à recueillir ces données. Aujourd'hui, nous en avons 1 005, mais il y a encore 250 personnes qui se trouvent dans des situations très graves. Pour comprendre ce qui s'est passé au cours des dernières années, je dirais qu'il ne s'agit plus de ce que je qualifierais du stéréotype selon lequel une personne tombe dans l'itinérance à cause de quelque chose qui contribue à sa vie; ce sont des facteurs externes. C'est le manque de logements disponibles. C'est le manque de logements abordables. Si une personne perd son emploi, elle est plus susceptible de devenir sans-abri à cause de cela qu'elle ne l'aurait été avant la crise à laquelle nous sommes tous confrontés.

Je serai heureux de vous en dire plus au cours de la discussion, mais je veux utiliser le temps qu'il me reste pour parler de la façon dont nous construisons des logements abordables et utilisons bon nombre des programmes fédéraux qui existent par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou la SCHL, et de l'Initiative des terrains fédéraux. Nous avons construit une propriété dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, où nous hébergeons maintenant 12 personnes.

• (0910)

Nous construisons 32 unités de plus grâce au co-investissement, qui est un autre programme de la SCHL. Nous construisons activement des logements abordables dans toute la province. Nous avons construit, acheté ou converti environ 150 unités au cours des deux dernières années, et 300 de plus sont en cours de réalisation. Nous allons participer activement à la création de ce que nous appelons des logements « toujours abordables ». Si vous avez des questions sur la façon d'y arriver, je pense que nous pourrions y répondre dans le cadre du dialogue qui va suivre.

C'est ce qu'est l'AHANS. Nous continuons de défendre les intérêts des gens. Je pense que nous sommes à un moment — je suis à la fin de mon intervention — où nous savons ce qu'il faut faire, et nous devons simplement le faire. Il y a des gens motivés sur le terrain, prêts à agir. Nous avons simplement besoin des ressources du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de nos partenaires de l'administration municipale pour agir. Nous sommes très heureux d'entendre parler de toute cette attention, parce que nous en parlons à l'AHANS depuis 1990. Nous sommes prêts à aller de l'avant en Nouvelle-Écosse. Il ne nous reste plus qu'à voir ces investissements se concrétiser pour que nous puissions livrer la marchandise.

• (0915)

Le président: Je vous remercie, monsieur Kabalen.

Nous allons maintenant entendre l'Association des universités de l'Atlantique, ou l'AUA, et son président du conseil, M. Summerby-Murray.

M. Robert Summerby-Murray (président, Association des universités de l'Atlantique): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Je remercie tous les membres du Comité de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

[Traduction]

Je m'appelle Rob Summerby-Murray et je suis président du conseil de l'Association des universités de l'Atlantique. Je suis également président et vice-chancelier de l'Université Saint Mary's, ici, à Halifax.

Je me suis dit qu'il serait peut-être utile de fournir un peu le contexte de l'AUA. Nous sommes une organisation membre du Canada atlantique qui relie 16 universités de quatre provinces, et ma présence ici ce matin est l'occasion de souligner et d'amplifier les éléments clés du mémoire que nous avons présenté au Comité il y a quelques semaines.

Il importe de noter que nous formons un groupe diversifié d'institutions qui compte un certain nombre de grandes universités axées sur la recherche dans notre région; de petits établissements communautaires qui peuvent être principalement axés sur l'apprentissage de premier cycle; et des établissements spécialisés dans de nombreuses régions du Canada atlantique. Nous sommes un élément clé du tissu de cette région, un moteur clé de la croissance économique et du changement, ainsi que de la technologie, de la recherche médicale, de la santé, du bien-être et de l'amélioration sociale pour notre région, et un élément clé pour stimuler la prospérité économique de la région.

Nous croyons également que le Canada atlantique a la possibilité de faire avancer des dossiers clés pour le Canada dans son ensemble. Il s'agit notamment d'accroître la compétitivité du Canada dans la recherche de talents mondiaux. C'est ainsi que nous voyons notre rôle. En établissant cela, nous voyons un programme beaucoup plus vaste que celui qui pourrait être dévolu à une institution individuelle. Nous voyons quelque chose de beaucoup plus grand et de beaucoup plus important à l'échelle nationale.

Il est certain que, dans notre rapport prébudgétaire — dont voici une version abrégée — l'AAU a défendu trois domaines prioritaires clés. Je souhaite vous les présenter ce matin sous une forme abrégée.

Le premier de ces domaines est l'accessibilité au logement, et il s'appuie, très bien, sur le point soulevé par le témoin précédent concernant le besoin permanent d'accéder à des logements abordables, appropriés et sûrs pour les Canadiens de l'Atlantique et, j'ajouterais à cela, pour une population du Canada atlantique qui est composée d'étudiants de notre région. En particulier, nous demandons une révision de la Stratégie nationale sur le logement, et notamment du Fonds pour accélérer la construction de logements, afin de rendre les universités admissibles au financement de ce programme.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de demander une aide au gouvernement du Canada pour nous aider à régler la crise du logement. Il s'agit d'une crise du logement, non seulement pour nos universités et nos collèges, mais aussi pour les Canadiens. La capacité des universités de contribuer à la résolution de ce problème en ferait partie. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas admissibles à ce financement. Je ne cherche pas seulement à obtenir plus d'argent... Je ne sais pas si le Comité a souvent entendu quelqu'un dire cela.

Des voix: Ha, ha!

Je ne demande pas plus d'argent ce matin. Plutôt, je demande une plus grande admissibilité et un meilleur accès au financement existant, en particulier par l'intermédiaire du Fonds pour accélérer la construction de logements.

Le deuxième est l'établissement d'une économie verte. Ce qui ressort essentiellement dans les universités de notre région, ce sont des infrastructures vieillissantes, des infrastructures qui ne sont pas résilientes au changement climatique dans l'avenir. Nous cherchons à fournir d'autres occasions, en travaillant avec la stratégie pour les bâtiments verts par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada, de manière à pouvoir inclure tous les établissements d'enseignement postsecondaire, y compris ceux du Canada atlantique, en leur fournissant un accès équitable au financement de ce programme.

J'ai un exemple rapide de ma propre université. Nous sommes sur le point de mettre en service le plus haut système de cellules photovoltaïques rénové d'Amérique du Nord. Il produira 100 000 kilowattheures par an. Il alimentera le bâtiment résidentiel attenant et plusieurs autres bâtiments.

Je vais être très clair: il n'y a pas un sou d'argent fédéral qui appuie cette initiative. Nous allons à la banque. Nous ne sommes pas admissibles en vertu des programmes existants. Je tiens à ce que ce soit clair: nous faisons ce qu'il faut, mais il est très important que nous réfléchissions aux façons dont les universités pourraient devenir admissibles à travailler en partenariat avec vous pour continuer de faire ce qu'il faut en matière de résilience au changement climatique à mesure que nous allons de l'avant.

Par conséquent, il y a certainement une autre demande, et je dirais même s'il s'agit d'une autre demande qui vise non pas de nouveaux fonds, mais un accès et une admissibilité accrues. Je sais que mon bon ami Kody Blois m'a déjà entendu faire ce discours, mais en réalité, il s'agit de garantir un meilleur accès à nos universités en tant que moteurs de l'économie régionale.

Le troisième point clé concerne la démographie, le changement démographique et la croissance de la population dans notre région. Nos universités du Canada atlantique jouent un rôle important en attirant dans notre région des étudiants du monde entier. Les étudiants étrangers sont les principaux moteurs de notre recherche, de notre diversité et de la formation des prochaines générations d'employés de qualité pour les entreprises canadiennes.

Nous demandons à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de continuer de se concentrer sur le traitement des visas. Nous sommes préoccupés par les taux de rejet disproportionnés dans le cas des étudiants étrangers dans le Canada atlantique. De nombreux collègues autour de la table connaissent bien le rapport que la Chambre des communes a publié il y a 18 mois sur ces défis. Nous vous encourageons à y réfléchir attentivement. La valeur de l'éducation internationale est importante pour nous dans le Canada atlantique. C'est ainsi que nous progresserons. Nous en profitons tous, dans notre région et partout au pays.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs.

• (0920)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Summerby-Murray.

Oui, Koby Blois s'est joint à nous. Il est le député de Kings—Hants, en Nouvelle-Écosse.

Nous allons maintenant entendre Paul MacLean, directeur général de Bear Head Energy.

M. Paul MacLean (directeur général, Bear Head Energy): Bonjour. Je m'appelle Paul MacLean et je suis directeur général de Bear Head Energy. Je dirige une équipe d'ingénieurs, de promoteurs de projets et de spécialistes des permis qui cherchent à concevoir, à construire et à exploiter une installation verte de production d'hydrogène et d'ammoniac près de Point Tupper, ici en Nouvelle-Écosse. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous faire part du point de vue de Bear Head sur le processus de consultation du Comité permanent pour le budget 2024 et de vous être déplacés à Halifax pour recueillir nos commentaires.

En avril dernier, l'installation de Bear Head a été autorisée à produire jusqu'à deux gigawatts d'électrolyseurs d'hydrogène. À pleine capacité et en période de pointe, Bear Head pourrait produire jusqu'à 350 000 tonnes d'hydrogène vert et deux millions de tonnes d'ammoniac vert par an, ce qui permettrait à la Nouvelle-Écosse de devenir un chef de file dans la production d'énergie verte et de contribuer de manière décisive à la transition énergétique mondiale.

L'installation de Bear Head sera construite en plusieurs phases. Nos coûts de développement sont financés par le propriétaire de Bear Head, BAES Infrastructure, qui est une société d'énergie diversifiée qui se concentre sur l'élaboration, la construction et l'exploitation de projets de transition. Bear Head s'occupe des études techniques détaillées, de nos plans d'approvisionnement et de transmission de l'énergie, ainsi que des autorisations restantes dont nous aurons besoin pour ces éléments constitutifs. Nous collaborons aussi activement avec l'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, diverses bandes des Premières Nations et la communauté locale au sens large. Nous voyons clairement la voie à suivre pour produire de l'hydrogène et de l'ammoniac verts au cours des 10 prochaines années et créer de nombreux emplois spécialisés en Nouvelle-Écosse.

Nous nous efforçons de clarifier notre coût par tonne pour produire de l'ammoniac. Comme vous pouvez l'imaginer, cela intéresse particulièrement les clients potentiels avec lesquels nous dialoguons. En obtenant plus de certitude et de clarté quant aux crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous pourrions être admissibles, nous pourrions quantifier ces coûts et continuer de faire avancer nos discussions sur les accords d'exploitation.

Une fois que nous aurons réussi à organiser tous les éléments nécessaires pour ce projet viable, en particulier les contrats de nos clients, nous nous adresserons au marché du financement par emprunt de projets pour obtenir la majorité des fonds qui serviront à construire l'installation et ses parcs éoliens connexes. Ces sources de financement prendront en considération et supposeront en fait la réception de certains crédits d'investissement au moment de l'acceptation de la structure de capital pro forma du projet.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner le généreux programme de crédits d'impôt à l'investissement prévu dans le budget de 2023. Ce budget a été une mesure très concrète et positive pour l'essor d'un secteur industriel et d'exportation d'énergie verte au Canada et, en particulier, dans le Canada atlantique. Compte tenu du potentiel considérable des secteurs industriels et des secteurs d'exportation au Canada, il est important que les cadres stratégiques appuient l'industrie de l'hydrogène à l'échelle mondiale pour veiller à ce que l'industrie soit concurrentielle sur les marchés mondiaux. Pour Bear Head, le crédit d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène propre et les crédits d'impôt à l'investissement disponibles pour la construction de parcs éoliens seront essentiels pour financer notre projet et l'aider à être concurrentiel sur le plan des coûts par rapport à d'autres projets semblables dans d'autres pays du monde.

En ce qui concerne l'intervention de Bear Head aujourd'hui, je suggère que le Comité aide à promouvoir des règles et des interprétations adéquates dans le budget de 2024 afin de fournir la clarté et la certitude nécessaires pour que Bear Head et d'autres projets similaires puissent bénéficier des crédits d'impôt à l'investissement proposés et pour quantifier leurs répercussions. Nos commentaires sur le budget de 2023 ont déjà été transmis au ministère des Finances, mais je vais résumer nos principales suggestions.

Premièrement, le secteur bénéficierait de plus de détails concernant les actifs admissibles à des crédits d'impôt, en particulier les actifs d'infrastructure communs nécessaires qui ne sont pas spécifiquement utilisés dans la production d'hydrogène ou d'ammoniac.

Deuxièmement, le secteur bénéficierait de directives précises sur la façon de calculer l'intensité en carbone. Compte tenu de la complexité de ce calcul et de son potentiel de résultats différents selon le moment où il est mesuré, nous suggérons que le Canada fournisse le plus de détails possible afin que les projets comme le nôtre aient suffisamment de temps pour planifier leur conformité avec ces règles.

Enfin, nous présumons qu'un test ponctuel sur l'intensité en carbone doit être évalué au moment de la mise en service réussie de l'installation. Un test ponctuel, mais prévisible et rigoureux reflétera la nature ponctuelle du crédit d'impôt à l'investissement lui-même, et contribuera donc à faire en sorte que les prêteurs aient suffisamment confiance dans la disponibilité du crédit d'impôt à l'investissement pour accorder tout le crédit à son avantage financier. Une exigence de tests multiples qui va au-delà de la mise en service créerait des obstacles à l'obtention d'investissements, et nuirait donc à la capacité du promoteur de financer les crédits d'impôt à l'investissement disponibles.

Comme je l'ai mentionné précédemment, de plus amples détails sur chacun de ces points sont inclus dans la lettre que nous avons fournie au ministère des Finances et remise séparément au Comité. Je serai heureux d'apporter des précisions sur l'un ou l'autre de ces points.

J'espère que ces suggestions sont utiles au Comité. Je conclurai en disant que Bear Head se réjouit du dialogue continu du gouvernement dans le cadre de consultations sur ces crédits d'impôt importants et lourds de conséquences. J'attends avec impatience vos questions.

• (0925)

Le président: Merci, monsieur MacLean, de votre déclaration liminaire.

Nous allons maintenant entendre EverWind Fuels. Les deux représentants partageront leur temps de parole. Le fondateur et directeur général, Trent Vichie, est avec nous, tout comme Rose Paul, présidente et directrice générale de Bayside Development Corporation.

Allez-y, monsieur Vichie.

M. Trent Vichie (fondateur et directeur général, EverWind Fuels): Monsieur le président et honorables membres du Comité, merci de m'accorder du temps aujourd'hui.

En général, je dirais que le Canada a fait les bonnes déclarations et a envoyé les bons messages au monde, et que le monde est attentif.

Sans entrer dans les détails, c'est vraiment une question d'action et de choix du moment. Aujourd'hui, nous avons dépensé 180 millions de dollars du secteur privé pour vous faciliter la tâche. La plupart des projets aux États-Unis, sans exception, attendent littéralement les politiques. Nous avons assumé le risque lorsque cela s'avérerait judicieux. C'est l'une des seules façons de décarboniser, et lorsque vous voulez demander des politiques, montrez le plan. Nous travaillons aujourd'hui énergiquement pour nous assurer de pouvoir offrir un avantage du premier arrivé.

La raison pour laquelle c'est important — et vous l'avez déjà vu — c'est que lorsque vous avez l'avantage du premier, l'industrie vous suit. Je dirais, en siégeant ici aujourd'hui, que nous avons vu les définitions de l'hydrogène vert, de l'ammoniac vert et des obligations, tant au Canada qu'en Europe, qui sont entrées en vigueur au cours des derniers jours. Je peux vous dire avec certitude que ce que nous avons vu au cours des deux derniers mois, au chapitre de la demande de consommation, suffit pour développer 15 gigawatts, ce qui correspond à l'ensemble du portefeuille d'éoliennes qui se trouve ici aujourd'hui. C'est une réalité. Nous sommes sollicités quotidiennement, en partie parce que nous avons dépensé les 180 millions de dollars et que nous disposons d'une équipe complète d'ingénieurs qui travaillent d'arrache-pied.

Nous sommes tout à fait en mesure de réaliser ce projet. Les données économiques sont cohérentes. Lorsque vous produisez des carburants verts, vous souhaitez vraiment... mais l'objectif des crédits d'impôt... ce n'est pas pour nous: c'est pour les clients, afin que nous puissions réduire les coûts. En faisant cela, vous réduisez les coûts, et soudainement la demande commence à augmenter. C'est là tout l'intérêt de ce que nous faisons ici aujourd'hui.

Une course mondiale est en cours, et je pense que le Canada atlantique est particulièrement bien placé pour en tirer parti. Nous disposons d'un rapport de McKinsey, qui s'est penché sur toutes ces questions. Ils nous disent très clairement que notre projet, à part celui de l'Arabie saoudite, est le plus avancé de la planète, et qu'il se trouve ici aujourd'hui, de sorte que vous avez l'occasion de prendre de l'avance sur les États-Unis. Malgré tous les discours, ils attendent.

Nous avons risqué notre argent. Nous n'avons reçu absolument aucun financement du gouvernement fédéral à ce stade-ci. Ce n'est pas grave. Nous voulons d'abord montrer de quoi nous sommes capables avant de demander et de définir un plan d'affaires. Nous avons été tout à fait transparents avec RNCAN. Ils ont été fantastiques. Nous n'avons aucun secret. Nous sommes une organisation transparente.

Très simplement, je dirais simplement « agissez ». Nous avons donné les détails. Nous pourrions en parler plus tard, mais je veux vraiment céder la parole à Rose Paul. C'est aussi un élément important de la réconciliation économique.

Merci.

Allez-y, madame Paul.

• (0930)

Mme Rose Paul (présidente et directrice-générale, Bayside Development Corporation, EverWind Fuels): Merci et bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs. Merci de nous fournir la possibilité de vous présenter un exposé aujourd'hui.

Je vais me présenter. Je m'appelle Rose Paul et je suis présidente-directrice générale de Bayside Development Corporation, qui est la branche commerciale de la nation Paqtnkek Mi'kmaw.

Aujourd'hui, je suis ici pour exprimer mon soutien au projet de développement économique des énergies renouvelables en territoire des Micmacs. Je fais bien sûr référence au projet sur lequel nous travaillons en partenariat avec EverWind Fuels. Nous travaillons en partenariat pour que ce projet voie le jour en Nouvelle-Écosse.

En tant que partenaires des Premières Nations dans l'élaboration de ce projet, nous plaçons notre nation au centre de ce que nous

croions être les grands projets d'énergie propre dans le monde, en particulier et certainement ici au Canada.

En tant que partenaires autochtones, nous avons créé des débouchés très nécessaires pour ce projet dans notre propre cour. Il s'agit d'une véritable voie vers la réconciliation. C'est un exemple parfait pour veiller à ce que la prospérité économique et la durabilité environnementale aillent de pair. Il s'agit d'un élément très important pour nos Premières Nations, car nous contribuons à la mise en place de plans propres et carboneutres ici au Canada. De fait, notre partenariat et nos partenariats avec les Micmacs sont activement à l'avant-garde pour faire avancer les objectifs de carboneutralité du gouvernement fédéral, en tant que preuve tangible de la croissance autochtone dans l'économie de l'énergie.

En tant que matriarche micmaque et cheffe d'entreprise ici aujourd'hui pour faire entendre sa voix devant le Comité permanent des finances, j'ai l'honneur et le privilège de faire preuve de force en établissant des partenariats et en renforçant ces relations qui sont si importantes en ce moment pour la réconciliation économique. Ce projet avec EverWind nous donne l'occasion d'avoir une voix forte pour les Premières Nations et d'occuper un espace que nous n'avons jamais occupé auparavant.

Avant de terminer, monsieur le président et honorables membres, dans ma langue micmaque, je vous dis *wela'liog*. Merci de m'avoir accordé ce temps avec vous pour me permettre de faire entendre la voix de ma communauté alors que nous prenons les mesures nécessaires à la réussite de ces projets. Plus précisément, je m'en voudrais de ne pas vous exhorter à reconnaître l'importance de la participation des Autochtones et à soutenir les partenariats dans ces projets en permettant à nos entités autochtones, et pas seulement aux sociétés imposables, de participer pleinement aux crédits d'impôt à l'investissement.

Je pose la question suivante. Pourquoi les entreprises canadiennes bénéficient-elles de 30 % de crédits d'impôt à l'investissement alors que les Premières Nations n'en ont que 15 %?

Nous savons que les investisseurs mondiaux peuvent aller n'importe où. Cependant, nous voulons qu'ils choisissent le Canada, de préférence ici, en Nouvelle-Écosse. Mettre en place les initiatives fiscales et les mesures de soutien appropriées nous aidera rapidement à faire en sorte que le Canada est le chef de file mondial dans ce secteur énergétique qui émerge rapidement. De plus, nous pouvons montrer au monde qu'avec la bonne approche et en travaillant ensemble, l'acceptabilité sociale est vraiment possible ici, et nous en sommes témoins.

En terminant, je répète que nous appuyons tous les efforts que le gouvernement fédéral déploiera pour aider des projets comme le nôtre à progresser rapidement. Nos collectivités comptent sur ces projets, comme tous les Canadiens.

En ce qui concerne les obligations découlant des traités, au nom des Autochtones et de l'amitié, *wela'liog*, merci beaucoup.

Je serais heureuse de répondre à toutes les questions des membres du Comité.

Le président: Merci, madame Paul.

Quel groupe de témoins novateurs et dynamiques nous avons ici aujourd'hui. Je suis sûr que les membres poseront de nombreuses questions, alors nous allons commencer.

Dans le cadre de notre première série de questions, chaque parti disposera de six minutes pour poser ses questions. Nous commençons par le député Perkins, pour six minutes.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Merci, monsieur le président. Ce sont six minutes pour les questions et les réponses, pas seulement les questions. C'est juste pour que ce soit clair. J'ai fait un peu d'obstruction au Comité. Je ne parlerai pas directement pendant six minutes. J'essaierai de ne pas le faire.

Je vous remercie également pour les fantastiques exposés dans cette partie importante du processus où le Comité fournit des conseils à la ministre des Finances tandis qu'elle prépare son budget. C'est formidable d'obtenir le point de vue de la Nouvelle-Écosse et d'entendre parler des divers projets et questions dont vous vous occupez.

Je pourrais peut-être commencer par M. Summerby-Murray.

Je suis également un fier diplômé de Saint Mary's, et je pense que Mme Diab en est une également. Je ne suis pas sûr... M. Blois en est un également. Très bien. Nous avons beaucoup de partisans ici qui adorent votre institution. J'ai beaucoup aimé le temps que j'y ai passé et les activités des diplômés que j'ai faites par la suite.

Pour commencer, j'aimerais vous questionner au sujet du logement accessible. Nous avons beaucoup lu récemment sur non seulement les difficultés liées au logement de façon générale au Canada, mais également celles touchant le logement des étudiants.

Pouvez-vous nous dire à quel point les problèmes de logement sont graves ici à Halifax, en particulier, où je crois qu'il y a cinq établissements d'enseignement postsecondaire?

Selon vous, quels sont les principaux facteurs qui expliquent la pénurie de logements et les difficultés auxquelles les étudiants sont confrontés pour se les procurer à un prix abordable?

• (0935)

M. Robert Summerby-Murray: Merci. Je suis très heureux de voir toutes ces personnes ayant des liens universitaires dans la salle. Merci beaucoup.

Oui, il y a certes des défis dans notre région du Canada atlantique. Je peux parler pour l'Université Saint Mary's, où nous tenons une liste d'attente pour notre résidence, mais l'avons ramenée à zéro lors de la fin de semaine de la fête du Travail. Nous avons logé tous nos étudiants. Ce que nous ne savons pas, c'est le nombre d'étudiants qui se trouvent dans ce que j'appellerais des situations de « logement précaire ». Nous avons environ 18 % de notre population en résidence, mais les 82 % restants se trouvent dans des régions locales, et c'est là que se situe la majeure partie du défi.

Il est certain que, dans notre région, des étudiants ont reporté leur expérience universitaire. Ils ne peuvent pas venir à Halifax, à Sydney, à Moncton, à Fredericton, à Saint John ou à Charlottetown en raison du manque de logements. C'est un grand problème pour nous à mesure que nous avançons.

Le défi le plus important, bien sûr, a aussi été lié aux étudiants étrangers qui viennent dans notre région, souvent avec un accès moindre au logement au début et qui connaissent moins les relations entre le propriétaire et le locataire. Nous avons des programmes pour régler ce problème, mais cela demeure un grand défi pour nous.

À mon avis, les principales causes de la pénurie sont les pressions accrues exercées sur nos marchés locaux de l'habitation par l'immigration elle-même. Il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles quand on fait venir des gens. Des collègues du gouvernement fédéral m'ont dit qu'il fallait plus de gens afin de construire les maisons, mais nous avons besoin de maisons pour accueillir les gens supplémentaires... C'est un cercle vicieux qu'il nous faut briser à l'avenir.

Du point de vue de l'université, l'accès au soutien fédéral pour les capitaux à long terme, y compris la collaboration avec des promoteurs privés, serait très important pour nous en tant que solution d'avenir.

M. Rick Perkins: Brièvement, dans quelle mesure le coût du logement, ainsi que le manque de logements constituent-ils un problème à la fois au moment d'attirer les étudiants et au chapitre de l'accessibilité? Nous avons lu récemment que les universités disposent de leurs propres banques alimentaires et qu'elles constatent une forte augmentation de l'utilisation des banques alimentaires, manifestement parce que le coût de la nourriture et du logement a une incidence sur elles.

M. Robert Summerby-Murray: Absolument, et notre université a commencé à créer une banque alimentaire il y a environ six ans. Il y a une bonne fréquentation — une surfréquentation — et elle est énormément utilisée par les étudiants étrangers. Ils se retrouvent dans cette situation d'insécurité alimentaire et d'insécurité du logement.

Il existe certes des occasions pour nous de travailler ensemble en partenariat avec les trois ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — afin de trouver des solutions et des possibilités. En tant que secteur, nous sommes prêts à le faire. Nous ne pouvons pas le faire seuls. Notre plus grand défi concerne l'accès aux capitaux à long terme, et je soulignerais au passage que la raison est essentiellement que nous dirigeons des institutions publiques selon un modèle de financement privé.

M. Rick Perkins: C'est exact, oui.

Il ne me reste qu'environ une minute, monsieur Kabalen. Vos chiffres concernant l'augmentation en trois ans de la « liste nominative » et les raisons de cette augmentation sont frappants. Bien sûr, je représente une partie de Halifax, mais aussi une grande circonscription rurale, où il y a un problème de logement partout, comme c'est le cas dans toute la province.

Compte tenu de l'augmentation du coût de choses comme le chauffage, dans quelle mesure les gens qui essaient de trouver un logement abordable ont-ils de la difficulté à se loger ou à se payer un logement? Nos coûts de chauffage ici, avec le mazout et l'électricité, sont assez élevés.

• (0940)

M. Michael Kabalen: Je pense que la plupart des logements locatifs comprennent habituellement l'énergie ou le chauffage. Cependant, le coût de tout a augmenté, et les travailleurs à faible revenu en particulier ne bénéficient pas d'une augmentation du coût de la vie ou n'ont même pas accès à un revenu plus élevé, de sorte qu'ils sont plus vulnérables à l'itinérance.

En Nouvelle-Écosse, et en particulier dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, vous verrez des personnes à revenu fixe qui travaillent: la personne qui travaille au service à l'auto de Tim Hortons ou qui ramène les chariots au Walmart local. Lorsque le prix de tout augmente, quelle est la première chose qu'ils choisissent de ne pas payer? C'est peut-être leur logement. Ensuite, ils tombent dans l'itinérance, et c'est la spirale infernale vers tous les autres facteurs, comme la dépendance. Je ne pense pas que le coût du carburant soit nécessairement le seul facteur. C'est que le coût de tout est vraiment gonflé et que les salaires des travailleurs à faible revenu sont les derniers à rattraper le manque à gagner.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Nous allons maintenant passer au député Blois.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président. C'est formidable de voir le comité des finances ici au Canada atlantique. Merci de votre leadership à cet égard.

Je vais commencer par Bear Head.

Monsieur MacLean, je suis certainement au courant du concept, où vous avez votre installation dans le Nord-Est de la Nouvelle-Écosse qui cherche des marchés d'exportation. Pouvez-vous dire au Comité où vous obtiendrez l'électricité qui alimentera le processus d'électrolyse? S'agit-il d'un approvisionnement externe, ou avez-vous l'intention de le faire à l'interne dans le cadre d'un processus intégré?

M. Paul MacLean: Nous avons eu la chance de participer à un processus d'attribution de terres publiques provinciales et d'obtenir suffisamment de terres pour produire 500 mégawatts d'énergie éolienne terrestre. Nous avons également obtenu des terrains privés pour 500 mégawatts supplémentaires, ce qui nous donnerait, en chiffres ronds, environ un gigawatt de production éolienne terrestre qui alimenterait la phase initiale du projet.

M. Kody Blois: Avez-vous l'intention d'aller en mer? Cela fait-il partie du plan? Je sais que M. Vichie, par exemple, commence sur terre et envisage ensuite d'aller en mer. Quels sont les projets de votre entreprise?

M. Paul MacLean: Nous l'envisageons absolument, et nous avons été très encouragés par l'annonce faite l'an dernier par la province concernant l'objectif de lancer un appel d'offres pour cinq gigawatts de production éolienne en mer d'ici 2030. Notre phase initiale portera sur une capacité d'électrolyse installée de 800 000 mégawatts. Nous avons été approuvés pour une capacité d'électrolyse installée de deux gigawatts, et nous prévoyons que la deuxième phase sera largement alimentée par l'énergie éolienne en mer.

M. Kody Blois: Le projet de loi C-49, dont la Chambre est saisie, est important. Avez-vous participé aux consultations à ce sujet? Je présume que, en tant qu'intervenant du secteur de l'énergie, vous aviez au moins un mécanisme de rétroaction pour le travail qui se faisait là-bas.

M. Paul MacLean: Vous avez tout à fait raison. En tant qu'entreprise, nous avons participé directement au processus de consultation, mais nous sommes également actifs au sein de l'Association canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible et de l'organisation Marine Renewables Canada. Nous avons également fourni de la rétroaction à cet égard.

M. Kody Blois: Monsieur Vichie, je vais m'adresser à vous. Vous avez mentionné que nous sommes dans une course mondiale, chaque jour compte. Je remarque que, bien sûr, votre premier plan ressemble à celui de M. MacLean: il est sur terre avec l'aménage-

ment éolien. Ensuite, je pense que la troisième phase de votre projet est potentiellement en mer.

M. Trent Vichie: Tout à fait.

M. Kody Blois: Dans quelle mesure est-il important d'obtenir cette certitude réglementaire afin de pouvoir commencer à délimiter la portée des parcelles en mer ou même à examiner les zones dans lesquelles vous pouvez construire?

M. Trent Vichie: C'est incroyablement important. L'une des choses sur lesquelles nous avons fait une déclaration en juin — et sur laquelle nous avons vraiment insisté — c'est que trois Premières Nations qui possèdent de l'eau claire sont activement en faveur. C'était important.

Mon but est simplement d'envoyer un message. En étant ici aujourd'hui, je dirai que c'est absolument important à long terme. Il n'y a seulement qu'un certain nombre d'heures dans une journée, et nous nous concentrons absolument et de manière obsessionnelle sur la réalisation de la première phase. Tout ce qui se dit au sujet de l'hydrogène et de tout le reste pourrait devenir théorique très rapidement si nous n'agissons pas maintenant. Le monde entier a les yeux rivés sur les États-Unis et le Canada. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'agir maintenant.

M. Kody Blois: J'ai une question rapide pour vous deux. Je vous prie d'y répondre le plus rapidement possible, car je n'ai pas beaucoup de temps.

Hier, la province a parlé d'augmenter la capacité éolienne de 30 % pour aider à décarboniser, pour aider à sortir du charbon. Avez-vous des inquiétudes quant à l'endroit où vous allez trouver l'espace dans la province en ce qui concerne les terres?

Je vois un non de votre part, monsieur Vichie.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur MacLean?

Vous êtes bons.

Monsieur Vichie, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit au sujet de la nécessité d'agir rapidement. Je pense qu'il est très clair que le Comité se penchera sur les crédits d'impôt à l'investissement afin d'inciter le gouvernement à préciser exactement de quoi il s'agit. Comment cela fonctionne-t-il avec la Banque de développement du Canada ou la Société de développement économique pour ce qui est de...? Vous avez mentionné que vous disposez de 180 millions de dollars de capitaux privés. Il y a des mesures de soutien qui s'en viennent, mais qu'en est-il des autres organismes qui pourraient vous aider dans votre aménagement futur?

● (0945)

M. Trent Vichie: Au bout du compte, je veux simplement que le Canada soit une partie prenante. Mettons de l'argent en jeu, alors au fil du temps, nous attirerons des capitaux privés pour appuyer ce que nous faisons... et mon propre argent. Je fais des investissements privés depuis une vingtaine d'années. Je sais comment réunir des capitaux, entre autres choses, mais parvenir aux conditions nécessaires pour obtenir une décision d'investissement final, c'est-à-dire que les crédits d'impôt à l'investissement soient définis, est crucial. Atteindre les conditions nécessaires pour avoir des clients, avec les règles en place, est également important. Nous voulons demander uniquement l'aide dont nous avons besoin, alors un soutien pour le capital avant la décision d'investissement final est d'une importance cruciale.

M. Kody Blois: C'est parfait.

J'aimerais revenir très rapidement à Mme Paul parce que, à mon insu... Vous avez parlé d'un crédit d'impôt à l'investissement de 30 % pour les entreprises constituées en société au Canada. Cependant, si j'ai bien compris, vous avez dit que seulement 15 % des entreprises appartenant à des Autochtones ne sont peut-être pas enregistrées au Canada. Est-ce exact?

Mme Rose Paul: C'est exact.

M. Kody Blois: J'espère que le Comité pourra en tenir compte.

Mme Rose Paul: Je l'espère bien.

M. Kody Blois: Je vous encouragerais tous, en tant qu'intervenants — je vais m'adresser à vous, monsieur Summerby-Murray, et j'ai environ 45 secondes — à réfléchir aux choses qui ne coûtent pas d'argent. Nous sommes maintenant dans un contexte où je pense que le gouvernement doit être très judicieux quant à la façon dont il dépense l'argent à l'avenir. Il y a beaucoup de choses à dire sur la réforme de la réglementation et sur les mesures à coût nul.

Monsieur Summerby-Murray, afin que je puisse comprendre — et vous pouvez préciser à la fin — ce que vous disiez, du point de vue de l'université, était ceci: « Laissez-nous être admissibles en vertu du nouveau cadre de l'infrastructure... si les provinces veulent y avoir accès et en retirer... nous voulons simplement être un participant admissible. Laissez-nous être admissibles à la SCHL, de sorte que nous soyons des parties prenantes importantes dans la communauté. Ce n'est pas que nous voulions avoir la préférence sur les municipalités, mais nous voulons être un partenaire admissible, ce que nous ne sommes pas actuellement. »

Est-ce ce que vous disiez, monsieur Summerby-Murray?

M. Robert Summerby-Murray: Je n'aurais pas pu dire mieux. Merci.

M. Kody Blois: D'accord. Je pense que mon temps est écoulé, monsieur le président, donc je vais m'arrêter ici.

Le président: Il ne vous reste plus de temps, monsieur Blois. Merci beaucoup. Il y aura d'autres occasions dans les tours subséquents.

Avant de passer au Bloc, mesdames et messieurs et chers témoins, vous verrez que nous avons des appareils d'interprétation. La première chaîne est pour l'anglais, et la deuxième, pour le français.

Allez-y, je vous prie, monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame Paul, messieurs, bonjour. Je vous remercie de votre présence.

Encore une fois, nous recevons des témoins très intéressants, qui nous présentent des éléments variés. Comme on le dit souvent, chaque député ne pourra pas poser toutes les questions qu'il souhaite à chaque témoin. Cela dit, nous prenons des notes et nous porterons les revendications des témoins auprès de la ministre.

Mes premières questions s'adressent aux représentants d'Ever-Wind Fuels et de Bear Head Energy; je cherche à bien comprendre leur projet. Si j'ai bien compris, il s'agit de parcs éoliens qui servent à produire de l'hydrogène vert. Est-ce bien le cas des deux entreprises? Si oui, ces parcs éoliens servent-ils à alimenter le réseau

électrique? Lorsque la production du parc éolien surpasse la demande, l'énergie produite en surplus est-elle convertie en hydrogène vert? Je vois M. Vichie opiner du bonnet.

Est-ce bien le cas, monsieur MacLean?

[Traduction]

M. Paul MacLean: C'est assurément notre objectif. Je pense que vous soulevez un excellent point avec votre question. Notre projet repose entièrement sur l'hydrogène vert, et nous compterons donc sur des sources d'électricité entièrement renouvelables pour la production d'hydrogène. C'est notre objectif, oui, d'atteindre un moment où, dans les périodes où nous avons accès à une réserve d'énergie éolienne, nous pourrions la remettre dans le réseau et aider la Nouvelle-Écosse à décarboniser davantage son système.

• (0950)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur Vichie, nous vous écoutons.

[Traduction]

M. Trent Vichie: Il y a un point que je tiens à souligner qui, à mon avis, n'est pas bien compris. Lorsque vous mettez de l'énergie éolienne dans notre système au départ, il est très facile de l'utiliser pleinement. À mesure que vous avancez dans le processus de décarbonisation et que l'énergie éolienne devient prépondérante à hauteur de 50 %, en raison de son caractère intermittent, vous vous retrouvez dans une situation où l'énergie éolienne est réduite et n'est pas utilisée. En réalité, ce dont vous avez besoin, c'est d'un consommateur d'énergie flexible, comme l'hydrogène, qui peut s'adapter. Vous ajoutez de l'énergie éolienne pour qu'elle soit à la fois nouvelle, verte et flexible. Cela présente en réalité d'énormes avantages pour le réseau, tant en ce qui concerne la stabilité des tarifs que la décarbonisation du réseau. Sans ces consommateurs flexibles, vous atteindrez une limite. Si 30 % de votre énergie éolienne est réduite, une énergie éolienne à 50 \$ le mégawattheure devient 70 \$. Cela rend la tâche plus difficile pour tout le monde.

C'est un complément parfait. Qu'il y ait ou non une boucle, par exemple, c'est vraiment très important. Cela permet ensuite l'approvisionnement intérieur. Tout le monde dit que notre projet est... Peu importe où il ira, nous approvisionnerons le marché intérieur. Sans approvisionnement national, il n'y a pas d'utilisateurs nationaux. Ce que nous faisons est absolument essentiel.

Les apprentissages du point de vue technique ont également été astronomiques. Nous avons constaté que les plus grandes pétrolières du monde s'intéressent beaucoup à nous, en disant « Hé! », et en essayant de comprendre ce que nous avons appris grâce à l'optimisation et à tous ces autres processus.

Il y a d'énormes avantages à être les premiers et les précurseurs, il n'y a aucun doute là-dessus.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie. C'est très intéressant.

Je crois que vous avez répondu à une autre question que je voulais vous poser. L'hydrogène vert généré par les éoliennes sert à produire l'électricité quand il n'y a pas de vent. À la base, l'hydrogène vert ne sert pas à alimenter d'autres industries, par exemple celle du transport. Il s'agit d'un complément pour avoir de l'électricité propre en tout temps.

Est-ce bien cela?

[Traduction]

M. Trent Vichie: Il comportera de multiples usages. Il sera utilisé pour cela. Il sera utilisé pour le transport. Vous voulez vraiment l'utiliser pour tout.

L'autre chose que je dirais, c'est que, grâce à l'investissement, nous voyons apparaître de nouvelles piles de longue durée. Soudainement, celles-ci ont une utilisation économique. Elles attirent des investissements.

L'une des choses sur lesquelles nous avons travaillé, c'est d'obtenir la production rapidement et de l'offrir en tant que laboratoire fonctionnel. Nous pouvons avoir 50 ou 100 fois plus d'impact. Oubliez la région ici. Si vous apprenez et que vous êtes plus intelligents, vous pouvez diffuser ces apprentissages dans le monde entier. Le CO₂ n'a pas de frontières. Il n'en a tout simplement pas. Nous travaillons notamment sur un laboratoire fonctionnel.

Ce qu'il y a de plus difficile dans les technologies propres, c'est de prouver la commercialisation. Je dirais que c'est généralisé, et cela comprend l'acier vert. Le Canada a la chance d'avoir certains des métaux et du minerai de la plus haute qualité de la planète, et je peux vous dire maintenant que les gens s'en rendent compte et disent: « Eh bien, nous aimerions amener cette industrie ici. »

Tout ce que nous pouvons faire pour montrer que le Canada apporte son soutien, avance rapidement et concrétise les projets permettra de faire venir l'argent et aidera les universités, les soins de santé et toute l'économie, en plus d'aider à décarboniser. Nous avons ici une occasion qui ne se présente qu'une fois par génération. Nous devrions la saisir.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Souhaitez-vous ajouter quelque chose à cela, monsieur MacLean?

[Traduction]

M. Paul MacLean: M. Vichie a couvert la question. Même si, au départ, nous misions énormément sur les exportations pour notre projet, nous travaillons également avec des entreprises en Nouvelle-Écosse pour aider à mettre au point une économie fondée sur l'hydrogène ici, chez nous. C'est un avantage environnemental pour nous en tant qu'entreprise, mais en plus, il y a un avantage économique.

Plus nous avons d'hydrogène que nous n'avons pas besoin de convertir en ammoniac et d'expédier à l'étranger, plus c'est avantageux sur le plan économique.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Vous l'aviez dit dans votre présentation, mais je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Nous allons maintenant passer à M. Blaikie pour six minutes.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NDP): Merci beaucoup.

Je suis certain que l'un des messages que nous entendons depuis un certain temps maintenant — vraiment depuis l'annonce — c'est qu'il est nécessaire pour le gouvernement d'élaborer la réglementation qui permettra d'expliquer aux gens exactement comment ils vont travailler, afin qu'ils puissent incorporer ces détails importants dans leur modèle d'affaires et voir ce qui est possible de faire.

J'aimerais que vous me précisiez, madame Paul, les mécanismes entourant l'exclusion des organisations autochtones de ce crédit d'impôt. Pensez-vous que c'est quelque chose que l'on pourrait corriger dans le cadre de ce processus réglementaire? Comment pensez-vous que cette solution pourrait se concrétiser?

C'est une question d'ordre mécanique, puis il y a la question plus large de savoir à quel point il est important pour la réconciliation économique que le gouvernement effectue ce travail et inclue les organisations autochtones.

Si vous souhaitez prendre plus de temps pour fournir au Comité quelques renseignements de plus à ce sujet, je vous en serais reconnaissant.

• (0955)

Mme Rose Paul: Assurément, le fait d'avoir des acteurs actifs dans l'industrie et de vraiment utiliser les crédits d'impôt à l'investissement pour les Premières Nations... Nous sommes des contribuables, mais nous ne nous sommes pas récompensés de la même façon avec des chances égales ou équitables. Nous pourrions le faire dans des projets d'envergure comme celui-ci.

Ma Première Nation, la nation Paqtnkek Mi'kmaw, et la Bayside Corporation ont élaboré beaucoup de procédures, de politiques et de cadres qui nous aident à avoir un pouvoir fiscal dans notre Première Nation et à l'exercer et à l'utiliser sur notre territoire. Nous avons déjà élaboré un cadre qui, à notre avis, permettrait au gouvernement d'appuyer et de faire progresser cette possibilité de participer à l'économie mondiale de l'ammoniac produit à partir d'hydrogène vert et de travailler en équipe.

Lorsque nous examinons le plan d'incitatif fiscal, nous constatons qu'il est très vague en ce qui concerne la participation autochtone et la façon dont ces éléments seront appliqués au Canada. Je cherche à savoir pourquoi. Pourquoi ce n'est pas exclusif ou pourquoi est-ce que ce n'est pas plus exclusif pour les Premières Nations, surtout lorsque les Premières Nations sont très proactives dans ce domaine?

Pour répondre à votre question, monsieur Blaikie, ce serait quelque chose que j'aimerais vraiment voir la Chambre des communes examiner. Nous sommes prêts à faire des affaires. Nous sommes des propriétaires de capitaux propres. Nous sommes ouverts aux partenariats. Ce sont tous des éléments clés de ce que nous essayons d'accomplir en matière de développement économique pour notre nation et de la capacité d'exercer la souveraineté énergétique pour Paqtnkek.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup.

Monsieur Kabalen, nous avons parlé de l'importance de construire de nouveaux logements, mais l'une des autres choses qui ont cours au Canada depuis un certain temps est la perte des unités abordables existantes. Je me demande si cela se passe ici en Nouvelle-Écosse et si vous pouvez expliquer un peu les répercussions associées à la perte des logements abordables et sociaux existants.

En fait, parfois je pense que cela arrive davantage avec les logements sociaux, surtout après l'expiration des subventions d'exploitation qui étaient liées à des hypothèques de 40 et 50 ans.

M. Michael Kabalen: En Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial s'engage à maintenir ce qu'il appelle sa « base de référence » de 11 200 unités. On construit plus de logements publics pour la première fois depuis longtemps.

Cela demeure un petit investissement par rapport à ce qui est nécessaire, mais les logements abordables naturellement disponibles disparaissent à un rythme... et c'est probablement ce que vivent beaucoup d'étudiants. Beaucoup de logements près des universités se trouvent également dans les zones de service les plus attrayantes, et cela concerne l'ensemble de la province et d'autres villes en dehors de Halifax également. Nous constatons que ces logements disparaissent au profit d'aménagements de gamme supérieure, de sorte que ces logements ne sont pas disponibles pendant un certain temps. Cela a des répercussions initiales. Du point de vue de l'offre, si vous êtes un économiste du marché libre, à terme, il y aura plus de logements en réponse à la demande, mais il est probable qu'ils ne seront pas loués aux étudiants. Ils ne seront pas abordables pour les étudiants du point de vue des prix.

Je pense que les choses dont M. Summerby-Murray parlait concernant les logements pour étudiants et la stratégie sont nécessaires. Je pense que les universités voudront s'occuper de leurs propres étudiants, mais les logements naturellement disponibles dans d'autres régions sont également... Je ne veux pas dire qu'ils sont attaqués, mais il n'y a rien pour soutenir notre capacité de les conserver. J'ai parlé des initiatives communautaires et de choses qui ne coûtent pas d'argent, comme M. Blois l'a dit. Il faut beaucoup de temps pour que les fonds fédéraux parviennent aux organismes à but non lucratif par l'intermédiaire de la SCHL.

Loin de moi l'idée de critiquer les bonnes personnes qui y travaillent. Le problème réside dans le processus de souscription requis. Il ne faut pas autant de temps pour débloquer les fonds de Vers un chez-soi afin de régler l'itinérance et d'y réagir. Par conséquent, l'une des choses que nous préconiserons, c'est que si le gouvernement fédéral souhaite favoriser davantage l'investissement dans le logement sans but lucratif, répétons ce qui a été couronné de succès avec Vers un chez-soi et investissons ces fonds dans les collectivités.

Laissons les collectivités décider où elles veulent investir pour acheter des biens tels que des logements abordables naturellement disponibles, car nous n'avons pas ce que le secteur privé a. Nous n'avons pas de capitaux propres, ou s'ils existent, ils sont grevés. Ils sont limités par les programmes existants antérieurs. Je ne peux pas hypothéquer un vieux bâtiment pour en acheter un autre que je peux conserver. Le programme provincial exige une mise de fonds de 20 % même s'il accepte de garantir la dette hypothécaire jusqu'à 10 millions de dollars. Il n'existe aujourd'hui aucun programme fédéral nous permettant d'acheter ces biens, donc en ce qui concerne le co-investissement et beaucoup de programmes de financement qui existent, s'ils pouvaient être dirigés par les collectivités, ce serait mieux.

• (1000)

M. Daniel Blaikie: Très rapidement, parce que je sais que je manque de temps, l'une des choses dans la conversation nationale concerne un fonds d'acquisition à but non lucratif pour essayer de créer un accès rapide aux capitaux pour les organismes à but non lucratif qui veulent préserver les logements existants... ou les immeubles avec des unités abordables lorsqu'ils sont mis sur le marché. Pensez-vous que c'est quelque chose qui pourrait s'appliquer ici dans le contexte de la Nouvelle-Écosse?

M. Michael Kabalen: Si je dois attendre sept mois afin d'obtenir le prêt de la SCHL, comme c'est le cas pour le co-investissement, cela ne sera pas efficace. Il faut que ce soit dirigé par la collectivité. Donnez l'argent aux organisations comme la nôtre pour que nous

allions acheter nous-mêmes les immeubles, plutôt que je doive vous apporter le projet puis que vous preniez sept mois pour décider si nous pouvons ou non acheter l'immeuble.

Oui, c'est nécessaire, mais il faut que cela soit différent de la façon dont les programmes actuels sont structurés.

Le président: Merci, monsieur Blaikie.

Aux témoins et aux membres, nous allons passer à notre deuxième tour. Nous commençons par le député Duncan.

Vous avez cinq minutes.

M. Eric Duncan: Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins qui sont ici aujourd'hui.

En tant qu'ancien élève de l'Université Carleton, je me sens un peu seul dans mon camp ici ce matin. Néanmoins, je vais essayer de maximiser mon temps ici.

Je veux revenir sur ce que vous avez dit, monsieur Kabalen, au sujet de la SCHL. Je vous prie d'être dur avec elle. Bien franchement, elle le mérite, à mon avis, en raison des normes de service que nous avons vues de sa part au cours des dernières années. Nous entendons sans cesse parler des fonds qui sont consacrés aux programmes, mais ils ne sont pas versés du tout ou ne le sont pas en temps opportun.

Je vais m'adresser à M. Summerby-Murray. Je comprends ce que vous dites au sujet du logement abordable. J'apprécie la suggestion d'élargir l'admissibilité.

L'autre partie, je pense, s'appuie exactement sur ce qui doit être répété par les partenaires à maintes reprises, et je vais parler du fonds que vous avez mentionné, en particulier du Fonds pour accélérer la construction de logements. Cela a été annoncé en décembre 2021 pour accélérer la construction de logements dans toutes les régions du pays. Deux ans plus tard, pas une seule unité n'a été construite au Canada.

J'ai toujours dit aussi, au sujet de la défense des intérêts, que l'initiative obtient un A pour l'annonce à propos des programmes en permanence, puis un F pour le suivi, pour la mise en pratique. L'admissibilité est un problème, mais il s'agit du suivi. On pourrait faire la même chose pour la conversion des immeubles fédéraux. Au cours des huit dernières années, on s'est engagé à convertir certains des 37 000 immeubles fédéraux que nous avons avec six millions de mètres carrés d'espace et de terrains disponibles. Nous avons posé la question suivante: au cours des huit dernières années, combien ont été convertis et combien de nouvelles maisons ont été construites dans le cadre de cette priorité? C'est 13. Ce n'est pas 13 à Halifax ou 13 en Nouvelle-Écosse; c'est 13 dans tout le pays sur huit ans. Encore une fois, je pense que la prestation des services est tout aussi importante pour beaucoup de ces programmes.

Puis-je vous demander de quantifier certains des chiffres? Vous avez mentionné le pourcentage d'unités qui sont disponibles sur le campus ou offertes par l'université. Essayez-vous maintenant de faire un suivi pour quantifier le nombre de personnes qui vivent dans des logements précaires et peut-être ce qu'elles paient réellement? Je pense que les étudiants paient probablement encore plus que le double du loyer moyen dans cette situation difficile. Allez-vous fournir des données ou examiner ces données dans le réseau que vous avez?

M. Robert Summerby-Murray: Nous sommes certainement en train d'extraire ces renseignements dans l'ensemble de la région. Je sais que nous l'observons dans les données de Halifax. Des sondages rapides sont effectués auprès des élèves par Students Nova Scotia dans la province. L'Université Dalhousie est en plein milieu d'un processus de sondage. Nous sommes en train de rassembler ces données. Je pense que votre évaluation est probablement juste: le montant qui a presque doublé a eu d'énormes répercussions.

Je veux revenir sur un point que mon collègue Michael Kabalen a soulevé, à savoir la relation entre le logement universitaire et le reste du parc de logements. Notre objectif est de nous assurer que les universités fournissent des solutions de logement aux étudiants, oui, mais que, ce faisant, nous réduisons la pression exercée, comme vous l'avez dit, sur les logements abordables naturellement disponibles dans notre région. Nous voyons là un partenariat pour livrer la marchandise.

Je pense que le point soulevé concernant la rapidité est tout aussi important. C'est pourquoi l'admissibilité aux programmes est importante pour nous, mais les partenariats le sont également. Nous travaillerons de plus en plus avec le secteur privé de l'aménagement pour accéder aux fonds afin de soutenir l'abordabilité. Nous le voyons comme un partenariat nouveau à de multiples paliers de gouvernement et dans le secteur privé de l'aménagement.

M. Eric Duncan: En ce qui concerne les statistiques et les chiffres, je pense aussi au reportage de CBC Nouvelle-Écosse concernant la banque alimentaire universitaire et la demande. L'article a été publié il y a un peu moins d'un mois. Il était bouleversant. Quinze bénévoles n'arrivaient pas à répondre à la demande quelques jours à peine après le début de l'année scolaire. Il y a là aussi des statistiques. Vous avez mentionné avoir besoin de partenaires. De toute évidence, c'est un volume... Entendre dire que les étudiants doivent rationner leur nourriture est déprimant... les entrevues et le contexte auquel de nombreux étudiants font face, devant rationner eux-mêmes la nourriture. Maintenant, même la banque alimentaire de l'université doit faire la même chose.

Avez-vous des données que vous pouvez communiquer au Comité en ce qui concerne l'augmentation de l'utilisation, le volume de l'utilisation et peut-être même des choses comme le nombre d'étudiants étrangers ou le pourcentage par rapport aux étudiants canadiens, afin que nous puissions avoir une meilleure idée de la situation?

Avez-vous des commentaires à formuler de façon générale ou que vous pourriez nous fournir?

• (1005)

M. Robert Summerby-Murray: Oui, je vais répondre très rapidement.

Je n'ai pas de données avec moi, sauf pour dire que plus de 50 % de l'utilisation de la banque alimentaire à l'Université Saint Mary's est le fait d'étudiants étrangers. Je peux obtenir un chiffre plus détaillé que je vous ferai suivre.

Nous nous associons également à d'autres organisations. Nous faisons un travail de recherche, en collaborant avec Feed Nova Scotia, par exemple, pour nous concentrer sur les régions touchées par l'insécurité alimentaire dans la province. Nous faisons cela, d'une part, d'un point de vue intéressé — pour en savoir davantage, comme vous le dites — et aussi pour voir quelles sont les solutions pour notre région et notre ville, etc.

M. Eric Duncan: Si vous pouviez déposer ces renseignements auprès du Comité ou quoi que ce soit, ce serait formidable de les avoir, pour que nous puissions faire un suivi. Ce serait bien d'avoir ces chiffres.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Diab, s'il vous plaît.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens simplement à remercier énormément les intervenants qui sont avec nous aujourd'hui. Vous êtes tous de véritables moteurs économiques en Nouvelle-Écosse et dans le Canada atlantique. Merci beaucoup. Nous avons vraiment un groupe de témoins diversifié ce matin.

Je sais que mon collègue Kody Blois a posé beaucoup de questions au sujet d'EverWind et Bear Head. Il est certain que vous nous avez tous deux présenté un exposé à un moment ou un autre. Continuez de faire ce que vous faites, et nous tenons à vous remercier.

Pour vous, madame Paul, et pour la Bayside Development Corporation, la Première Nation de Membertou, à Unama'ki, au Cap-Breton, est vraiment le modèle à suivre pour toutes les Premières Nations au Canada et partout. Merci beaucoup à la cheffe Paul pour tout ce qu'elle a fait, merci pour tout ce que votre groupe fait dans notre province en matière d'économie et de réconciliation. Les deux vont de pair. Je ne pense pas qu'on puisse avoir l'un sans l'autre.

Je veux parler du logement. Je pense que mes collègues ont fait un excellent travail autour de la table. Or, en ce qui concerne le logement, de toute évidence, le volet des étudiants étrangers est... Lorsque j'étais ministre en Nouvelle-Écosse pendant huit ans, les étudiants étrangers et l'immigration... Vous avez raison; nous avons fait beaucoup de chemin au cours des 10 dernières années. Nous faisons face à des défis tout comme ailleurs au pays, et je dirais partout dans le monde. Nous sommes ici pour savoir ce que nous pouvons faire.

Je remercie le comité des finances d'être venu dans le Canada atlantique et particulièrement ici, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour entendre directement les membres de notre communauté.

Monsieur Kabalen, je sais que vous avez joué un rôle à maints égards dans le logement et dans l'aménagement. C'est une de vos passions. Je sais que — en tant que directeur exécutif maintenant — vous vouliez nous faire part de quelques éléments concernant les chiffres et le logement. Que d'autre pouvons-nous faire? Y a-t-il des choses dont vous n'avez pas encore été en mesure de parler au Comité? Que pouvons-nous faire, en tant que gouvernement fédéral, en collaborant évidemment avec les autres ordres de gouvernement, votre groupe, les promoteurs et toute autre personne qui peut nous aider à fournir des logements?

M. Michael Kabalen: Tout d'abord, la raison pour laquelle j'ai surtout parlé de Vers un chez-soi ou de la stratégie sur l'itinérance est que cela est dirigé par la communauté. Le gouvernement fédéral repère des organisations d'un bout à l'autre du pays et leur fournit des fonds afin de réagir à la crise de l'itinérance.

Je dirais que nous faisons la même chose pour aider les organismes à but non lucratif à construire rapidement des logements abordables qui peuvent le rester pour toujours. Vous faites un seul paiement auprès de nous, puis c'est bon. Nous ne revenons pas chaque fois pour obtenir des subventions supplémentaires. Ce n'est pas une durée fixe, comme les autres ententes qui existent avec le secteur privé. Lorsqu'un prêt en co-investissement arrive à expiration avec un promoteur privé, après 10 ou 20 ans, on peut augmenter le loyer. Nous n'avons aucun intérêt à faire cela. Nous voulons maintenir les logements toujours abordables. Nos défis résident dans le fait que nous n'avons pas les capitaux; nous comptons sur les programmes gouvernementaux, et les délais sont trop longs. Ils seront toujours trop longs lorsque nous rivalisons avec le secteur privé pour les mêmes occasions et qu'il veut démolir les logements abordables naturellement disponibles ou construire des logements de qualité supérieure ou plus coûteux.

Nous perdons notre avantage concurrentiel. Nous n'avons pas payé la TVH pendant longtemps. C'est formidable que le gouvernement fédéral... et le gouvernement provincial en Nouvelle-Écosse aient donné suite à cela et étendu le programme au secteur privé. Toutefois, c'est une autre perte pour le secteur à but non lucratif. Nous n'avions jamais payé la TVH. Nous pouvions concurrencer le secteur privé et nous en servir comme capitaux propres, en un sens.

Je pense que le nouvel avantage concurrentiel doit être un capital non grevé et qu'il faut prévoir davantage de subventions dans le programme de co-investissement plutôt que des prêts dans le programme de co-investissement. Je le concevais comme nous avons conçu Vers un chez-soi, qui, comme nous l'avons démontré, est une réussite. Si vous nous donniez un bloc de financement, nous pourrions aller acheter des immeubles avec les fonds. Ces programmes sont bien supervisés par de bons fonctionnaires d'Infrastructure Canada. Ils sont intelligents. Ils savent ce qu'ils font. Ils n'ont pas à atténuer les mêmes risques que les fonctionnaires de la SCHL, parce qu'ils prennent eux-mêmes ce risque.

Je pense qu'il y a là une occasion de créer plus d'initiatives communautaires concernant l'offre de logements abordables et des investissements dans des logements abordables par le secteur à but non lucratif. Ce serait une chose à supprimer qui vous coûterait moins cher, probablement, parce que vous n'auriez pas besoin de tous les souscripteurs pour superviser ces transactions.

• (1010)

Le président: Le temps est écoulé, madame Diab. Il file très rapidement, mais il y aura un autre tour après celui-ci.

Nous passons au Bloc et à M. Ste-Marie, s'il vous plaît.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur Summerby-Murray, vous avez parlé des obstacles liés au ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Je pense que tous mes collègues vivent toutes sortes de difficultés lorsque vient le temps de représenter les gens de leur circonscription auprès de ce ministère. Les universités et les collèges du Québec ont fait état du refus systématique des étudiants africains francophones. Nous l'avons signalé.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur les tracas liés au ministère. De votre point de vue, celui-ci manque-t-il de ressources, d'organisation ou de volonté?

M. Robert Summerby-Murray: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Oui, les difficultés associées au traitement des permis et les préoccupations concernant les taux de réussite disproportionnés ont certes été soulignées dans le rapport de la Chambre des communes l'an dernier, tout comme les difficultés particulières pour les étudiants qui ont une demande et proviennent de la francophonie, avec les répercussions négatives particulières que cela comporte pour les universités au Québec. Je pense qu'il est important de le reconnaître.

Certains de ces mêmes défis existent dans d'autres administrations, et je dirais que c'est également le cas ici, en Nouvelle-Écosse. C'est non seulement parce que nos universités recrutent beaucoup dans la francophonie... Je parle de collègues à, par exemple, l'Université Sainte-Anne et l'Université de Moncton. Ces défis existent également dans notre région.

Nous reconnaissons beaucoup l'importance des rapports de la Chambre des communes à ce sujet et apprécions la réponse rapide de la ministre de l'époque pour que l'on réagisse à ces préoccupations. Je pense que 32 ou 34 recommandations ont été acceptées. Je dirais qu'il est de la responsabilité du gouvernement fédéral de continuer d'y réagir. Cela comprend la nécessité de mettre en place plus de ressources et de traiter les permis d'étude. Nous voyons déjà cela se passer. Cela comprend également l'importance de travailler avec des institutions d'un bout à l'autre du Canada, dans ce qui est décrit à l'heure actuelle comme un modèle de « partenaire de confiance » ou d'« institution de confiance », pour nous assurer que tous ces paramètres sont en place afin d'aider les étudiants étrangers à l'échelle mondiale.

Encore une fois, pour revenir à votre point précédent, c'est quelque chose qui touche l'ensemble de nos universités et fait partie de l'importance d'assurer une plus grande compétitivité de nos universités dans l'ensemble du Canada, y compris les universités du Québec et les universités francophones.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur Ste-Marie.

Nous passons maintenant au député Blaikie.

M. Daniel Blaikie: [Difficultés techniques] et vous demandez spécifiquement au sujet des logements sociaux. Il n'y en a pas une tonne, en fait, dans la Stratégie nationale sur le logement qui prévoit la création de logements sociaux en bonne et due forme, dans lesquels le loyer est calculé en fonction du revenu du locataire. Je me demande si vous avez certaines idées quant à la meilleure manière pour le gouvernement de procéder, que ce soit en accordant des accords de subvention pour le fonctionnement ou sous forme d'une contribution plus importante en capital au début du projet afin de créer une marge de manœuvre dans le modèle de financement pour des loyers moins élevés. Je me demandais si vous pouviez nous parler un peu de l'élaboration des logements sociaux, des défis et de la manière la plus efficace dont le gouvernement peut s'y prendre.

• (1015)

M. Michael Kabalen: Le problème des logements sociaux actuel est que nous n'en avons pas construit beaucoup depuis longtemps, alors les gens les perçoivent un peu comme une source de gaspillage d'argent. Leur entretien est coûteux, et il le sera toujours.

Le gouvernement fédéral, dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, crée essentiellement des logements sociaux. Vous avez des loyers indexés sur le revenu. Il s'agit d'une stratégie pour en créer davantage.

Chaque construction a ses problèmes. Je crois que beaucoup de retards dans l'Initiative pour la création rapide de logements sont mal interprétés. Cela prend du temps. Il faut traiter avec de multiples administrations en même temps pour construire quelque chose.

Il s'agit d'un bon programme pour lancer la manière dont le gouvernement fédéral pourrait créer sans cesse des logements à loyer indexé sur le revenu.

Je ne recommanderais pas nécessairement que nous continuions à construire de tels logements. Tout d'abord, si vous possédez un terrain où vous pouvez construire tous les LIR, ou les logements à loyer indexé sur le revenu dont vous avez besoin — disons que vous avez besoin de 6 000 unités à Halifax — les effets pour les personnes qui vivent dans cette communauté seraient très mauvais si elles sont entourées uniquement d'autres personnes dont le loyer est en fonction du revenu. Si l'on crée des logements mixtes où certains locataires paient le LIR, d'autres personnes paient des loyers abordables et d'autres encore des loyers proches du marché, on obtient de bien meilleurs résultats dans cette communauté et on met fin à la dépendance au logement à loyer indexé sur le revenu d'une génération à l'autre.

Or, Le défi, cependant, est que le gouvernement n'a pas fait un excellent travail dans la gestion des stocks dont il dispose. Ce n'est pas un problème propre à la Nouvelle-Écosse, c'est un problème à l'échelle du Canada. C'est parce que vous ne réglez pas les choses. Tous les membres du gouvernement ne s'attaquent vraiment aux problèmes que lorsqu'ils deviennent très coûteux. Voilà pourquoi nous prônons le secteur à but non lucratif. Nous gérons les logements avec des réserves de capital. Nous avons une bonne gestion avec des conseils d'administration indépendants composés de bénévoles qui s'engagent, et nous avons une gestion immobilière professionnelle qui règle les problèmes lorsqu'ils se présentent.

Je proposerais que nous investissions davantage dans des logements mixtes. Vous allez ajouter de l'offre. Vous allez ajouter des logements financièrement durables. Vous allez également créer une capacité de logement à loyer indexé sur le revenu. Cela prend plus de temps, mais cela réglera le problème de manière plus permanente à mesure que vous investirez.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie, monsieur Blaikie.

Allez-y, monsieur Perkins.

M. Rick Perkins: Je vous remercie, monsieur le président, et merci aux témoins.

Je suppose que ma première question s'adresse à M. MacLean et M. Trent.

Vous avez mentionné à M. Blois qu'une partie de votre plan éventuel serait réalisé au large des côtes. Dans ce cas, le câble longe le fond de l'océan. Avez-vous effectué des recherches sur l'impact que cela aurait sur les homards et les crabes dans les zones où vous proposez de le faire?

M. Trent Vichie: Je peux commencer.

Je parlerai un peu de ce qui est anecdotique à ce sujet. Par exemple, un pipeline a été construit en Nouvelle-Écosse jusqu'aux champs de l'île de sable. Il présente tous les types de problèmes auxquels on peut penser. J'ai entendu des histoires selon lesquelles, lors des travaux de remise en état, les pêcheurs ne voulaient pas en fait qu'il y ait des perturbations, car il créait un habitat idéal pour la pêche, etc. C'est simplement anecdotique, et c'est ce que j'ai entendu de la part d'autres personnes. Il y a une grande dimension scientifique concernant ce genre de choses dans d'autres pêcheries du monde entier. Selon ma compréhension, du moins, la gestion est très facile et, dans certains cas, elle crée un habitat pour les poissons qui...

M. Rick Perkins: Je ne suis pas un scientifique, mais il existe un certain type de champ électromagnétique qui peut avoir une incidence sur les crustacés et leurs tendances migratoires. De plus, il existe habituellement des limites à l'installation de matériel fixe à proximité de ces zones, ce qui restreint les possibilités de pêche.

M. Trent Vichie: Cela me semble juste. C'est sans doute un peu hors de mon champ d'expertise. Je vous fais simplement part de ce que j'ai entendu.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'il existe un très important secteur d'éolienne offshore en Europe, où vous pourriez obtenir des données. Je serais heureux d'aller chercher des données.

M. Rick Perkins: Je vous encouragerais à le faire et à consulter les groupes de pêcheurs, car les personnes qui vivent sur la côte Est de la Nouvelle-Écosse ne sont pas enchantées par le plan présentement. Ils n'ont qu'une saison de pêche au homard de deux mois, et vous risquez de mettre fin à leur capacité de gagner leur vie avec ce qui est proposé aujourd'hui. Je vous encourage à vous assurer que cela est fait d'une manière qui n'empêche pas que cela se produise.

M. Trent Vichie: Pour être clair, nous soutenons l'industrie. Nous nous concentrons d'abord sur les zones terrestres. Je crois qu'il faut faire les choses systématiquement, mais c'est un bon point.

M. Rick Perkins: Monsieur Kabalen, d'après ce que j'ai compris de la part des gens qui s'occupent du développement dans la MRH, dans la région de Halifax, lorsque vous additionnez tous les permis de construction et les coûts d'infrastructure que la ville impose, etc., s'il s'agit d'une unité résidentielle individuelle, cela représente en moyenne 150 000 \$ par unité en coûts liés à la MRH avant même que le projet ne soit amorcé.

Je ne sais pas si cela a été votre expérience. Si tel est le cas, comment faites-vous en sorte que quelque chose soit abordable lorsque la municipalité charge 150 000 \$ en frais?

M. Michael Kabalen: Je crois que la part du gouvernement, qui comprend les taxes fédérales et provinciales, est d'environ 35 à 40 % pour le marché du logement. Il s'agit d'une forme de taxe — d'autres frais ou taxes. J'estime que nous devons recalculer ce chiffre depuis la discussion sur la renonciation à la TVH. C'est un chiffre qui provient de CBRE, qui est une entreprise locale ayant une grande expertise dans ce domaine. Je dirais que ce chiffre a considérablement diminué depuis les dernières annonces.

Les frais liés à la MRH sont en fait moins élevés que ceux de Mississauga ou de Toronto. Il s'agit d'un point de discussion pour les promoteurs, mais ils sont plus faibles.

• (1020)

M. Rick Perkins: Ce n'est pas la norme. Pour les unités multirésidentielles à Toronto — soit plus de quatre unités — le permis de construction coûte à lui seul 60 000 \$ par unité, alors je ne considérerais pas Toronto comme étant un modèle en ce qui concerne la manière de réduire les coûts de construction de logements abordables.

Quatre Canadiens sur dix s'appuient sur l'aide d'amis pour payer leurs factures. Quatre locataires canadiens sur dix déclarent que leur situation financière est mauvaise, voire terrible. Nous savons d'après de multiples enquêtes menées au cours des dernières années, que 50 % des Canadiens vivent d'une paye à l'autre. Ils sont à une paye près, je suppose, d'être inscrits sur votre liste.

Avez-vous remarqué de plus en plus une augmentation au cours des trois dernières années, principalement causée, comme vous le dites, par le fait que la plupart des personnes figurant sur la liste n'ont pas...?

M. Michael Kabalen: Particulièrement aiguë.

M. Rick Perkins: Oui. Ils n'ont pas cela. Ils font face à des problèmes économiques comme la perte d'un emploi et l'augmentation des coûts qui en sont la cause.

Estimez-vous qu'il s'agit là des principaux problèmes? Observez-vous que des personnes passent directement de propriétaires d'une maison à la perte de cette maison et à la situation de sans-abri parce qu'elles ne peuvent pas trouver de logement à louer?

M. Michael Kabalen: La plupart des personnes concernées par les données étaient locataires et ont perdu leur logement locatif, ou en cas de rupture de leur relation, elles pouvaient généralement trouver un autre logement, mais en raison du coût et de la disponibilité des logements, ces personnes ont désormais moins de chances d'en trouver un. Voilà ce qui se passe.

Pour le moment, je ne pense pas que les propriétaires de maison soient nécessairement concernés. Selon moi, les récentes augmentations des taux d'intérêt commencent à se faire sentir seulement maintenant, et nous pourrions donc en voir davantage. C'est anecdotique, mais actuellement, ce sont les locataires qui vont ressentir le choc en premier, et ensuite nous verrons ce qui arrive aux propriétaires dans les huit prochains mois à mesure que les taux d'intérêt augmenteront.

Le président: Je vous remercie, monsieur Perkins.

Nous passons maintenant à Mme Thompson, allez-y.

Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.): Je vous remercie.

Pour être claire, je suis la députée de St. John's-Est de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis ravie de prendre part à cette conversation concernant le Canada atlantique.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins.

Si je peux me permettre de faire une brève remarque, le Fonds d'accélération des investissements a été lancé en mars 2023, et le processus de demande a pris fin en juin 2023. Je suis heureuse de dire que, en septembre, la ville de London, en Ontario, s'est vu accorder 2 000 unités. Je voulais commencer par dire que ce chiffre correspond vraiment à la situation dans laquelle nous devons nous trouver pour faire face à nos problèmes en matière de logement.

Monsieur Kabalen, je vais commencer par vous. Je vous remercie du travail que vous faites. C'est tout à fait remarquable. Cependant, si nous sommes en situation de crise, et nous savons que c'est le cas, je pense que nous devons examiner nos besoins en matière de logement tout au long de ce continuum. J'en ai parlé brièvement hier.

En partant de ce point d'entrée pour arriver au point du marché où les besoins en matière de logement doivent être axés sur le marché, il faut, selon leur compréhension, des logements supervisés. Il faut des logements abordables. Il faut des logements locatifs. Vous avez besoin de tous les joueurs à la table, notamment les universités — je ferai le lien à ce sujet — car tout est lié.

De quelle manière pouvons-nous commencer à décroiser ces entités — les ordres de gouvernement et la communauté — pour déterminer et quantifier les besoins tout au long de ce continuum, afin de pouvoir mettre en œuvre des solutions comme le projet de London, en Ontario, qui est très important?

Je peux vous dire que dans ma circonscription, l'autorisation de zonage est une question pour les projets d'envergure. La parole est à vous à ce sujet, s'il vous plaît.

M. Michael Kabalen: Le système de logement est compliqué, n'est-ce pas? Il y a les sans-abri et les refuges. Il y a les personnes qui sont itinérantes et tout cela part des « grandes fiducies de placement immobilier », qui représentent pourtant moins de 20 % de l'ensemble du système de logement. Il y a beaucoup de petits acteurs, que ce soit des organisations à but non lucratif ou le secteur privé. Il est vraiment difficile de réunir tout le monde. Je pense que l'intention est que les politiques incitent les gens à travailler.

Votre première question, je crois, était de savoir comment cartographier tout cela. Cela a déjà été cartographié. Nous savons où différentes solutions sont nécessaires. À mon avis, la « liste nominative » vise à servir les personnes tout au long du processus depuis leur situation de sans-abri jusqu'au logement supervisé. C'est sur quoi nous sommes très concentrés. Nous avons une communauté organisée à cet égard. Nous investissons des fonds fédéraux grâce à la stratégie Vers un chez-soi, en votre nom, pour régler cela.

Le problème tient aux ressources. Il n'y a pas assez d'investissement. À Halifax, ou dans les zones rurales ou éloignées de la Nouvelle-Écosse, ce n'est pas que nous ne savons pas dans quoi il faut investir. Il s'agit plutôt du fait que nous n'avons pas assez de ressources pour avoir un impact important et loger ces 745 personnes qui sont sans-abri depuis les six derniers mois.

Je pense que nous aimons aussi déshumaniser les personnes sans-abri, mais quand nous effectuons notre travail, nous parlons de la nécessité de voir leur visage. Nous devons nous rappeler qui ils sont. La plupart des gens ne sont pas ceux que l'on pense. Ils ne sont pas là, de manière stéréotypée, en raison de leurs choix. Ils se retrouvent dans cette situation parce que la vie a été dure pour eux. Ils se sont retrouvés sans-abri.

Pour répondre à votre question, nous savons ce que nous devons faire. Tout tient aux ressources et à la rapidité avec laquelle nous déployons ces ressources.

• (1025)

Mme Joanne Thompson: Je vous remercie. J'apprécie vraiment vos commentaires.

Je pourrais sans doute m'adresser à M. MacLean et M. Vichie.

Pouvez-vous nous parler un peu plus en détail du stockage d'hydrogène? De quelle manière ce stockage permet-il vraiment une capacité continue? En quoi cela s'inscrit-il dans le tableau de l'écologisation de l'économie? Où en sommes-nous avec notre capacité de stocker d'importantes quantités?

M. Paul MacLean: Je suis content de pouvoir vous répondre, en fait. C'est le troisième pilier qui est souvent ignoré. L'électrolyse et la production d'ammoniac semblent être des sujets plus captivants.

Nous explorons, disons, un portefeuille de stratégies de stockage pour compenser la variabilité de la production d'énergie éolienne, par exemple le stockage par batterie, dont M. Vichie a parlé plus tôt. Nous étudions aussi le potentiel à long terme du stockage thermique à long terme, ainsi que d'autres possibilités.

Nous essayons aussi d'aménager des cavernes souterraines de sel pour le stockage de l'hydrogène dans la région. Nous avons beaucoup de chance, au Cap-Breton. Non seulement nous avons accès à de l'eau douce pour nos projets, mais nous avons aussi d'importants gisements de sel, directement dans la région, qui vont nous permettre de stocker de grands volumes d'hydrogène, et cela est très important si nous voulons pouvoir compenser la variabilité de la production d'énergie éolienne.

Cela va vous surprendre, mais le vent ne souffle pas toujours, à Terre-Neuve et au Cap-Breton. C'est important d'avoir des stocks d'énergie en réserve.

M. Trent Vichie: Il y a quelques autres choses que j'ai apprises, jusqu'ici. Il y a des façons de gérer cela. C'est compliqué de stocker de l'hydrogène. C'est un élément très léger, et, lorsque la pression d'air est élevée, il faut beaucoup d'énergie pour liquéfier l'hydrogène, et tout le reste.

Ce que j'ai appris, au cours de mon parcours, c'est que, si vous fabriquez de l'hydrogène, par exemple, et ensuite de l'ammoniac vert, l'ammoniac peut vraiment s'avérer très efficace, utilisé dans une turbine à combustion. Vous pouvez le stocker et l'utiliser pour atteindre la charge maximale. C'est ce que font certaines entreprises au Japon. Sa combustion est même plus simple que pour l'hydrogène. L'hydrogène brûle à une température si élevée que les injecteurs fondent. Nous pouvons apprendre beaucoup, de ce côté-là.

Aussi, à la base, il y a simplement la conception, la façon dont les choses sont conçues. Si les catalyseurs sont mieux répartis, c'est vraiment beaucoup plus facile de gérer les flux. C'est quelque chose dont nous sommes très conscients. Même avec les pipelines, cela va permettre d'obtenir de bons résultats. Nous nous y intéressons de très près.

Il y a une autre chose. Vous n'avez pas posé la question, mais, à mesure que nous effectuons une transition, où, par exemple, vous transportez... Prenez par exemple du diesel renouvelable. C'est faisable, aujourd'hui. Dans nos installations, où nous avons 7 millions et demi de barils de stockés, nous aimerions qu'il y ait aussi du diesel renouvelable, afin de pouvoir au moins réduire l'empreinte en CO₂, de 100 % à 20 %. Ce n'est pas une solution permanente, mais nous avons les actifs, là-bas, et nous y travaillons.

C'est une solution holistique, et il faudra du temps.

Le président: Merci, madame Thompson. C'est tout le temps que nous avons.

Nous allons interrompre la séance pour accueillir notre deuxième groupe de témoins, mais avant, nous tenons à remercier nos pre-

miers témoins. Vous avez été excellents. Nous avons discuté d'énergie, de logement, du monde universitaire, des universités et des collèges. Tout cela va éclairer notre étude et notre rapport en prévision du budget 2024. Je vous remercie, au nom du Comité.

La séance est suspendue.

• (1030)

(Pause)

• (1040)

Le président: Mesdames et messieurs, nous allons commencer.

Nous venons tout juste de terminer une discussion avec notre premier groupe de témoins, et nous allons maintenant accueillir notre deuxième groupe, dans le cadre de notre tournée pancanadienne de consultations prébudgétaires. Nous sommes présentement dans les provinces du Canada atlantique. Nous sommes allés à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, et nous sommes maintenant en Nouvelle-Écosse. Notre prochaine destination est Terre-Neuve.

C'est un plaisir pour nous d'être ici, dans la magnifique ville de Halifax.

Parmi nous aujourd'hui, comme témoins, nous accueillons, à titre personnel, M. Norman Nahas, avec Mme Lisa Roberts, directrice exécutive, et Mme Lindsay Corbin, coordinatrice, Nova Scotia Chapter of the Coalition for Healthy School Food, de Nourish Nova Scotia; M. Donald Bureaux, président du Nova Scotia Community College; et M. Jack Beaton, directeur scolaire, retraité de Syria-Antigonish Families Embrace.

Bienvenue à tous et à toutes. Commençons par vos déclarations préliminaires.

Mme Lisa Roberts, de Nourish Nova Scotia, va ouvrir le bal.

Mme Lisa Roberts (directrice exécutive, Nourish Nova Scotia): Merci beaucoup de nous avoir invités.

Nourish est un organisme de bienfaisance provincial enregistré et à but non lucratif. Nous nous associons avec des écoles et des communautés afin de promouvoir une saine alimentation pour les enfants et les jeunes afin qu'ils puissent vivre, apprendre et jouer.

Au cours des 10 dernières années, nous avons joué un rôle clé pour que les programmes universels et quotidiens de petits déjeuners sains soient offerts dans la plupart des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse. Cependant, dans le contexte actuel de l'augmentation dramatique du coût du logement et de l'inflation alimentaire, nous savons que les déjeuners scolaires sont nécessaires pour améliorer l'assiduité des élèves, leur comportement ainsi que leur capacité de concentration et d'apprentissage, en plus de leur sentiment d'appartenance à leur école. Il est plus que temps que soit honorée la promesse de mettre en place des politiques et des investissements dans tout le Canada pour les repas scolaires.

Rapidement, il y a une histoire dont je veux vous faire part, concernant une école qui dessert une communauté de familles diversifiées, mais surtout de familles à faible revenu. Nous nous sommes associés avec des organisations communautaires proches de cette école pour l'aider à fournir des repas et améliorer la quantité et la qualité de leurs contributions. Cette école n'avait pas de cuisine ni de cafétéria, comme la plupart des écoles de la région de Halifax.

Un restaurateur local était prêt à cuisiner des repas chaque semaine pour quelque 150 étudiants, seulement en retour du coût des ingrédients — environ 1,50 \$ la portion —, mais l'administration scolaire n'était pas certaine d'avoir suffisamment d'argent dans son budget pour offrir des déjeuners toute l'année scolaire, alors elle ne pouvait pas autoriser cette dépense pour des repas sains « à partir de rien » à faible coût. Un investissement du fédéral dans les repas scolaires pourrait tout changer, et nos enfants le méritent.

Nourish est un membre fondateur de la Coalition for Healthy School Food — la Coalition pour des repas scolaires sains —, et je vais maintenant avec plaisir céder le reste de mon temps à Mme Lindsay Corbin.

Mme Lindsay Corbin (coordinatrice, Nova Scotia chapter of the Coalition for Healthy School Food, Nourish Nova Scotia): Bonjour.

Comme vous le savez peut-être, le Canada a du retard par rapport aux autres pays du G7: nous sommes le seul pays sans programme alimentaire scolaire.

Coalition for Healthy School Food est un réseau pancanadien, non partisan, comptant plus de 270 organisations à but non lucratif et plus de 130 adhérents. Nous militons pour un investissement public dans un programme alimentaire scolaire nutritif universel à coûts partagés, avec des normes uniformisées.

La coalition a mené de vastes consultations auprès de ses membres, de ses partisans et de ses intervenants dans l'élaboration de son mémoire prébudgétaire, que nous avons transmis à votre comité, mais j'aimerais aujourd'hui vous parler surtout des besoins de la Nouvelle-Écosse et de notre disposition à travailler avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre ce genre de programme.

De nouvelles données montrent que, dans les 10 provinces, un enfant sur quatre de moins de 18 ans, vit de l'insécurité alimentaire à la maison. Le taux a grimpé de 27 % entre 2021 et 2022. Les familles de la Nouvelle-Écosse sont tout particulièrement touchées. Selon un rapport récent de Banques alimentaires Canada, la Nouvelle-Écosse a la cote F en matière de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Nous sommes la seule province à avoir reçu cette cote.

À cause de l'inflation et des pressions liées à l'abordabilité, de plus en plus d'enfants n'ont plus accès à des aliments nutritifs à la maison. Nous savons cependant que les repas scolaires peuvent servir à alléger la pression sur le budget des ménages. Selon une étude, les familles qui ont deux enfants pourraient voir leur facture d'épicerie baisser de jusqu'à 19 % si elles participaient à un programme universel.

La majorité des Canadiens appuient fortement les programmes d'alimentation scolaire. Récemment, le Club des petits déjeuners du Canada a réalisé un sondage omnibus et a découvert que 84 % des Canadiens veulent un programme national d'alimentation scolaire et que 77 % sont mécontents et déçus de l'inaction du gouvernement.

Récemment, j'ai eu l'occasion de communiquer avec la ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Becky Druhan, à ce sujet. Elle a écrit une excellente lettre à la ministre des Finances, Mme Chrystia Freeland, pour faire savoir que sa province était prête à s'associer avec le gouvernement fédéral afin de travailler à l'élaboration d'un programme national de repas scolaires nutritifs. Elle a déclaré que, en plus de la valeur nutritionnelle, ces programmes permettent aux élèves d'accéder à des connaissances et à un leadership en matière de nutrition et leur offrent la possibilité de

nouer des liens avec leurs amis, leurs camarades de classe, leurs enseignants et enseignantes et les bénévoles. Des fonds provenant du gouvernement fédéral aideraient à surmonter les obstacles systémiques et à élargir l'offre aux enfants et aux jeunes, par exemple avec un programme de dîners sains.

Nourish Nova Scotia et la Coalition for Healthy School Food demandent au gouvernement du Canada d'investir un minimum de 1 milliard de dollars sur cinq ans, à compter du budget 2024, pour l'établissement d'un programme national de repas scolaires nutritifs, qui sera un élément clé de la politique alimentaire canadienne. Ces 200 millions de dollars par année seraient alloués aux provinces, aux territoires et aux partenaires des Premières Nations, Inuits et Métis pour le financement de leurs programmes alimentaires scolaires. Ce montant égalera les 200 millions de dollars environ que les provinces et les territoires investissent déjà et aidera les enfants à avoir accès à l'alimentation dont ils ont tant besoin pour vivre, apprendre, jouer et réaliser leur plein potentiel.

Merci.

• (1045)

Le président: Merci beaucoup, madame Corbin et madame Roberts.

La parole va maintenant à M. Norman Nahas, qui témoigne à titre personnel.

M. Norman Nahas (à titre personnel): Bonjour et merci. À tous ceux et celles qui ne vivent pas ici, bienvenue à Halifax.

Je m'appelle Norman Nahas. Je suis ingénieur de formation, et je travaille dans l'industrie des aliments et boissons ainsi que dans l'industrie de la construction. Je dirige aussi la Chambre de commerce libanaise de la Nouvelle-Écosse. C'est très intéressant que je sois assis ici, à côté de M. Jack Beaton, qui dirige l'association syrienne Antigonish Families Embrace à l'autre bout de la province.

Notre association croit en l'entrepreneuriat et à l'élimination des obstacles qui empêchent les entreprises de prospérer, parce que c'est ce qui permettra, indépendamment, d'accroître l'emploi ainsi que l'assiette fiscale pour aider à financer un grand nombre des idées géniales qui ont été proposées aujourd'hui, ici et dans le reste du pays.

Pour parler du développement de Halifax, nous vivons une crise du logement, comme c'est le cas dans tout le pays. Nous ne sommes pas à l'abri de ce qui se passe. Nous avons réclamé haut et fort l'élimination des obstacles, pour permettre le développement et pour soutenir ceux qui sont prêts à prendre le risque de construire, surtout dans la période d'incertitude que nous traversons, où les taux d'intérêt continuent de grimper et où il manque de gens de métier. C'est un grave problème, ici. Je sais que nous allons entendre une grande annonce dans 11 minutes, et nous sommes tous impatients de l'entendre, mais nous devons tout de même continuer à stimuler et à promouvoir l'entrepreneuriat et le développement. C'est la seule façon, au bout du compte, de régler le problème du logement, parce que je ne crois pas que nous pouvons attendre que le gouvernement décide d'assumer la responsabilité de régler tous les problèmes que nous vivons, surtout celui du logement.

Je suis né et j'ai grandi ici. Mon père est arrivé au quai 21 par bateau en 1967 et a épousé une dame de la région, ma mère. Je suis l'enfant d'une Canadienne et d'un Libanais, mais je suis un fier Canadien, et je suis aussi fier de mes ancêtres et de mon histoire, mais je crois que nous devons continuer de promouvoir un esprit d'entrepreneuriat et lui permettre de prospérer, afin de ramener le marché de l'emploi sous contrôle et de régler les autres enjeux que nous devons financer également.

C'est tout pour ma déclaration préliminaire. Merci.

• (1050)

Le président: Merci, monsieur Nahas.

La parole va maintenant au Nova Scotia Community College. Nous avons avec nous son président, M. Donald Bureaux.

Allez-y, je vous prie.

M. Donald Bureaux (président, Nova Scotia Community College): Bonjour à tous et à toutes.

Merci, monsieur le président. C'est un véritable honneur pour moi d'être ici ce matin. Comme cela a déjà été dit, j'ai le privilège d'être le président du Nova Scotia Community College.

J'aimerais tout d'abord reconnaître que le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse est situé en Mi'kma'ki, territoire non cédé et terre ancestrale de la nation micmaque.

C'est un véritable honneur, monsieur le président, d'être ici ce matin pour témoigner devant vous et vos collègues, pour que nous puissions tous en apprendre davantage sur les priorités budgétaires de notre gouvernement fédéral en 2024.

La mission du Nova Scotia Community College est très simple. Nous sommes ici pour donner à la Nouvelle-Écosse une économie et une qualité de vie meilleures grâce à l'éducation et à l'innovation. Plus précisément, nous voulons démocratiser l'enseignement post-secondaire, et, pour y arriver, nous offrons des services d'éducation accessibles aux gens qui, pour dire les choses très franchement, veulent transformer leur vie.

Chaque année, j'ai l'honneur de participer à un grand nombre de collations de grade dans toute la province. Nous avons un modèle unique en Nouvelle-Écosse: le système à collège unique. La plupart des provinces ont plusieurs collèges, mais nous n'en avons qu'un seul, qui offre ses services à 17 endroits dans la province.

En juin, j'ai voyagé aux quatre coins de la province et assisté à 22 cérémonies. J'ai pu serrer la main de près de 4 100 personnes. Durant nos courtes interactions sur la tribune, j'ai eu de rapides entretiens de départ de 12 secondes avec 4 100 personnes, en deux semaines. Malgré tout ce qui arrive dans le monde aujourd'hui, je me sens toujours inspiré par leur enthousiasme, leur appréciation et leur espoir que l'avenir soit différent.

Plus du tiers des étudiants de notre collège sont les premières personnes dans leur famille à faire des études postsecondaires. Pensez aux changements qui surviennent quand, dans une famille, un des membres a pu faire l'expérience du pouvoir transformateur de l'éducation postsecondaire, dont j'ai parlé plus tôt, et à comment cela peut changer leur vie. Quand nous faisons le suivi auprès des diplômés, nous sommes très heureux d'apprendre que 91 % de nos diplômés ont trouvé un emploi et que, parmi eux, 93 % restent, travaillent et vivent en Nouvelle-Écosse.

Si je vous ai donné cette statistique, c'est parce que, au Canada, nous avons plus de 140 collèges publics d'un océan à l'autre. Je pense que, selon les statistiques actuelles, plus de 95 % des Canadiens vivent à moins d'une demi-heure de route du point de service d'un collège canadien, d'un établissement d'enseignement ou d'une école polytechnique. Nous croyons que cela est en train de devenir la véritable épine dorsale du pays, grâce à laquelle les collectivités pourront offrir une formation rapide, locale et en temps opportun afin de préparer les gens à l'économie de demain.

Dans notre système à 140 collèges et plus, nous avons largement bénéficié, au fil des ans, de nos solides partenariats avec le gouvernement fédéral. Ici, en Nouvelle-Écosse, c'est ce que nous avons fait. Nous avons été très chanceux, notamment avec notre programme de formation dans le domaine maritime, financé par le gouvernement fédéral et offert en priorité aux apprentis autochtones et micmacs et aux femmes. Nous avons aussi été très actifs dans le contrat des Chantiers Maritimes Irving visant à moderniser et développer la nouvelle flotte de la Marine canadienne sur une période de 30 ans, et nous avons mis l'accent sur les personnes sous-représentées qu'on ne voyait pas participer à ce genre de grands projets industriels dans le passé. Nous avons eu des cohortes qui ont très bien réussi dans nos programmes de métier, des cohortes de la communauté afro-néo-écossaise et de la communauté autochtone et aussi des cohortes féminines.

Je demande humblement au Comité de songer à poursuivre dans cette voie afin d'optimiser ce réseau incroyable que nous avons au Canada et d'en tirer parti, pour que les Néo-Écossais et tous les Canadiens et Canadiennes continuent de pouvoir acquérir les compétences dont ils ont besoin et, pour dire les choses franchement, pour une économie totalement différente de ce qu'elle était il n'y a que trois ans.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bureaux.

La parole va maintenant à M. Jack Beaton, de Syria-Antigonish Families Embrace.

M. Jack Beaton (responsable de l'enseignement, Syria-Antigonish Families Embrace): Merci, monsieur le président. C'est un honneur d'être ici.

Je voudrais seulement souligner que, plus tôt, j'ai été présenté en tant que directeur scolaire, mais je ne le suis plus. Je suis retraité. C'est une tout autre vie que je vis, maintenant.

Des voix: Ha! Ha!

M. Jack Beaton: Je ne veux pas que vous mélangiez les deux.

L'organisme Syria-Antigonish Families Embrace, ou SAFE, a été créé en 2015 en réaction à la crise des réfugiés causée par la guerre civile en Syrie. Les nouvelles étaient remplies d'histoires de réfugiés qui fuyaient la destruction de leurs maisons et de leur pays. Les Canadiens ont réagi en formant des groupes communautaires, en amassant des fonds et en parrainant des familles.

Un petit groupe de gens d'Antigonish se sont réunis et se sont engagés à amasser suffisamment d'argent, à trouver une maison, à trouver des meubles et à fournir du transport pour qu'une famille de réfugiés puisse recommencer sa vie au Canada. Un appel a été lancé dans toute la communauté d'Antigonish, et les gens ont commencé à recueillir des fonds. À dire vrai, on a amassé suffisamment d'argent pour parrainer deux familles, et cela a mené à d'autres parrainages. En date de 2023, SAFE a parrainé plus de 20 familles syriennes et les a aidées à s'installer — cela représente plus de 100 personnes dans une collectivité de 5 000 habitants —, le tout seulement grâce aux efforts des bénévoles.

J'aimerais souligner que nous sommes une société enregistrée, entièrement exploitée par des bénévoles. Nous ne possédons rien. Nous empruntons même nos trombones. Tout ce qui est fait est fait par des bénévoles.

SAFE est devenu signataire d'une entente de parrainage avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada en 2018. Cela a permis à SAFE de désigner les réfugiés qu'il veut parrainer, ce qui est essentiel pour la réunification des familles. Quand nos premières familles sont arrivées, elles ont bien évidemment toutes laissé derrière elles des gens, et elles tenaient fermement à les faire venir ici aussi. Vous devez pouvoir désigner ces personnes pour les faire venir ici.

Cela nous a aussi permis d'agir en tant qu'agent de liaison entre IRCC et d'autres groupes communautaires. Il y a trois ou quatre autres groupes communautaires dans la région d'Antigonish qui font venir des réfugiés ici. Nous accueillons des gens de l'Afghanistan, de la Somalie, de l'Iran, de la République démocratique du Congo et d'autres endroits que j'oublie. Il y a toutes sortes de gens qui arrivent ici.

Cela fait presque huit ans que SAFE a été créé, et plus de 30 familles de réfugiés, venant de tous les coins du monde, sont arrivées à Antigonish. Les bonnes gens de la collectivité les ont parrainées, les ont aidées, les ont mentorées et les ont conseillées. Dès leur arrivée, ces personnes sont devenues résidents permanents du Canada, et bon nombre d'entre elles ont fini par obtenir la citoyenneté.

Je devrais aussi mentionner les 12 bébés — ou peut-être plus, j'ai perdu le compte — qui sont nés dans ces familles depuis qu'elles sont arrivées. Une caractéristique de la Nouvelle-Écosse rurale, et en particulier du coin du monde où j'habite, c'est que les données démographiques montrent que nous vieillissons et que nous avons besoin de gens sur le marché du travail. En tant qu'ancien directeur scolaire, je suis très, très conscient du taux d'inscription à la baisse dans nos écoles et de ce que cela entraîne. Les familles syriennes à elles seules ont inscrit une vingtaine d'enfants de plus dans notre système scolaire. Cela fait une grosse différence.

Ce n'est pas dans mes notes, mais je voulais aussi mentionner l'installation des Ukrainiens. Grâce à l'expertise que notre collectivité a acquise, de 15 à 20 familles ukrainiennes, probablement, sont arrivées dans la collectivité et ont eu accès à l'aide des bénévoles. C'est une histoire pour un autre jour. Je ne veux pas entrer dans le détail, parce que ce groupe a ses propres défis particuliers. Antigonish est devenue une sorte de collectivité cible pour eux.

Nous devons relever certains grands défis dans ce que nous essayons de faire ici. Je suis sûr qu'il en va de même dans les autres régions du pays, en particulier les régions rurales. Bien sûr, nous devons avoir de l'argent en banque pour offrir du soutien à la famille pendant un an. L'argent doit couvrir les coûts de démarrage et

une allocation mensuelle pour les 12 premiers mois. Cependant, cet argent est lié aux taux de soutien au revenu établi pour la province.

• (1055)

En Nouvelle-Écosse, les taux de soutien au revenu sont lamentables. Les familles sont tout de même admissibles à l'Allocation canadienne pour enfants, ce qui a été salvateur. Malgré tout, une famille de deux adultes et de deux enfants vit tout de même avec environ 33 000 \$ par année, ce qui est bien en dessous du seuil de la pauvreté.

Selon le Centre canadien de politiques alternatives, 33,1 % des enfants dans les familles d'immigrants arrivés en Nouvelle-Écosse entre 2016 et 2020 vivent dans la pauvreté. Le taux national pour ce groupe est de 21 %. Aussi, 15,9 % des enfants issus de familles non immigrantes en Nouvelle-Écosse ont vécu dans la pauvreté durant cette période, alors que le taux national était de 10,7 %. Si on regarde de plus près les divers groupes racisés de la Nouvelle-Écosse, nous voyons que 55 % des enfants arabes, en Nouvelle-Écosse, en comparaison de 26,3 % de tous les enfants arabes au Canada, vivent dans des familles à faible revenu. Je pense que cela s'explique du fait que beaucoup de ces enfants sont arrivés ici depuis 2016 et appartiennent à des familles de réfugiés qui sont encore en train de s'établir, pour faire le lien avec les taux dont je viens de parler.

• (1100)

Le président: Merci, monsieur Beaton, de votre travail acharné, de vos activités de défense des intérêts et de votre retraite.

Des voix: Ha! Ha!

Le président: Nous vous remercions pour tout cela.

Les témoins auront amplement l'occasion de répondre aux nombreuses questions des députés, et c'est justement ce que nous allons faire maintenant. Nous allons passer à la première période de questions des députés.

Juste pour avertir les témoins, chaque parti dispose d'un maximum de six minutes pour poser des questions lors du premier tour.

Nous commencerons par M. Perkins. Allez-y.

M. Rick Perkins: Merci, monsieur le président et merci aux témoins. C'est six minutes pour les questions et les réponses.

Pour certains de nos députés ici présents qui ne viennent pas de Nouvelle-Écosse... Je sais que tous les témoins le savent et qu'ils savent l'importance de la communauté libanaise pour notre province.

Je vais poser ma première question à M. Nahas. Six minutes, ce n'est pas assez pour discuter de tout ce que sa famille a accompli, des entreprises dont il a parlé et de la façon dont la communauté libanaise a changé notre collectivité pour le mieux. Il suffit de regarder par la fenêtre pour en voir la preuve, avec les développements résidentiels et commerciaux. Ils sont une force positive.

J'ai grandi ici, à Halifax, dans un lotissement résidentiel qui a été aménagé par Butlers, l'un des premiers promoteurs libanais en Nouvelle-Écosse.

Je sais que votre famille a beaucoup d'intérêts — les restaurants King of Donair, et tout le reste —, mais j'aimerais parler tout particulièrement de l'enjeu du développement de logements résidentiels et des défis auxquels vous êtes confrontés, pas seulement la Chambre de commerce libanaise, mais vous en tant que particulier qui a des projets de développement immobilier. Je sais que vous et moi en avons parlé au cours des dernières années, à quel point il est difficile de mener à terme des projets de développement résidentiel en temps opportun, et encore. Même si c'est une entreprise privée, vous ne pouvez quand même pas attendre indéfiniment le rendement du capital investi dans un projet de construction de logements.

Pourriez-vous nous parler un peu de vos expériences et des obstacles, en particulier avec la municipalité régionale?

M. Norman Nahas: Pour sortir un peu du sujet, vous avez parlé du développement qu'il y a eu dans les municipalités. Je crois que nous avons mené en 2016 une étude avec Halifax Partnership pour connaître les retombées de la communauté libanaise à Halifax, du point de vue de la création d'emplois et de l'assiette fiscale. L'étude a conclu, à ce moment-là, que 87 % des projets de développement résidentiel étaient le fruit de la collectivité. Ce n'était pas pour féliciter la collectivité, loin de là, mais bien pour montrer que les immigrants créent des emplois et sont un avantage pour l'économie. Je pense que cela représentait 3,4 emplois créés pour chaque homme, femme et enfant dans la collectivité.

C'est la première étude qui a été faite sur... À l'époque, les gens avaient une image très négative de l'immigration. « Les immigrants volent nos emplois » était le genre de discours qui circulait, alors nous avons fait une étude pour établir la vérité sur cette communauté. C'est aussi devenu un idéal pour l'immigration. J'ai eu de nombreuses discussions avec un grand nombre de ministres de l'immigration pour leur expliquer que nous croyons que l'immigration devrait se faire sur un fondement communautaire.

Mais, excusez-moi: je vais passer à votre question sur le développement résidentiel et le logement. C'est un long processus. La conception, c'est un long processus. Les bonnes pratiques prennent du temps. Au bout du compte, le problème tient au manque de gens de métier, au manque de travailleurs qualifiés et au manque de professionnels ici, dans la municipalité. Je ne sais pas où vont les gens. Il y a toujours des universités.

Pour sortir dans le vrai monde et pour pouvoir vraiment pratiquer son métier et faire bouger les choses... Le processus a été plus lent, du point de vue de la conception, mais aussi du point de vue des autorisations municipales. Les villes font de leur mieux pour embaucher plus de gens, mais on dirait que, quand elles embauchent plus de gens, il y a de nouveaux obstacles, et d'autres ministères doivent s'en mêler. Le processus, depuis la conception jusqu'à ce qu'on enfonce la première pelle dans la terre... Regardez mon projet, ici, par la fenêtre. Cela a pris environ quatre ans, de la conception, jusqu'à ce qu'on enfonce la première pelle dans la terre.

Cela va bientôt faire trois ans et demi que nous avons commencé. Une partie du problème tient au fait qu'il n'y a pas de gens de métier disponibles, et tout le monde se disperse parce qu'il y a une forte demande — comme il se doit — pour cocher la case du logement. Halifax n'a pas tous les gens de métier dont nous avons besoin pour répondre à la demande. C'est comme la question de l'œuf et de la poule. Je pense que les immigrants et les réfugiés qui arrivent ici, s'ils ont les compétences dont nous avons besoin, vont aider à combler le vide et permettre à l'industrie d'aller de l'avant, dans la direction voulue.

Par exemple, même avec les opérateurs de machinerie lourde, s'il n'y en a qu'un nombre limité dans une ville qui peuvent creuser des trous, faire le dynamitage ou même être prêts à démarrer un projet... Jusqu'aux plombiers et aux électriciens, leur nombre est limité. Cela limite la vitesse à laquelle nous pouvons progresser.

La réalité est que, même avec les nouvelles autorisations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux qui vont encourager la croissance du logement, le nœud du problème va être: comment nous allons le faire, du point de vue de la logistique.

● (1105)

M. Rick Perkins: J'aurai quelques questions à poser au président du NSCC à ce sujet, peut-être au deuxième tour, parce qu'il me reste peu de temps.

Vous m'avez raconté une histoire à propos d'un terrain à Halifax où vous vouliez construire un immeuble de 21 étages, je crois, et il a fallu cinq ans pour obtenir l'autorisation municipale. Finalement, on n'a pas approuvé les 21 étages.

Je me demandais si vous pouviez nous en parler.

M. Norman Nahas: Oui. C'est une longue histoire. Cela pourrait être tout un chapitre dans un livre sur le sujet.

Pour vous faire un résumé détaillé, la plus grande parcelle de terrain privé du centre-ville se trouve à environ trois ou quatre rues d'ici, entre l'est et l'ouest... les deux ont une vingtaine d'étages. Un promoteur — moi-même — voulait construire quelque chose de similaire pour loger quelque 2 000 personnes, mais la ville a imposé une limite de quatre étages.

La lutte dure et la balle change de camp constamment depuis plus de 10 ans, maintenant. C'est malheureux qu'un site comme celui-là ne soit pas aménagé parce que l'on manque de vision relativement aux restrictions sur la hauteur et aux autorisations.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Je rappelle aux députés que vous pourrez approfondir dans deux tours.

La parole va maintenant à M. Blois, pour six minutes.

M. Kody Blois: Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de nous consacrer un peu de leur temps. C'est un grand plaisir pour le comité des finances d'être ici en Nouvelle-Écosse.

Je vais m'adresser d'abord à Nourish Nova Scotia. J'ai seulement six minutes, alors je vais faire vite.

Vous avez dit qu'environ 200 millions de dollars sont dépensés au niveau provincial, présentement, pour les programmes alimentaires et scolaires. Savez-vous quel serait le modèle idéal, au niveau provincial? Quelle province réussit le mieux?

Je sais que l'Île-du-Prince-Édouard est un bon modèle, dans les Maritimes, mais, en deux mots, quelle est la meilleure à l'échelle du pays maintenant?

Mme Lindsay Corbin: C'est une excellente question.

La Coalition for Healthy School Food était bien sûr ravie de ce que l'Île-du-Prince-Édouard a fait avec les ressources à sa disposition. Nous sommes aussi très intéressés par ce qui se fait maintenant en Colombie-Britannique. Cette province a fait un investissement historique, de 240 millions de dollars, je crois.

Il est encore trop tôt pour le savoir, mais nous pourrions y revenir plus tard.

M. Kody Blois: Si vous pouviez aller voir et vous renseigner, peut-être que vous pourriez présenter un mémoire là-dessus au Comité, pour que nous sachions quelle province s'en tire le mieux. Je comprends votre but. Je représente la circonscription de Kings—Hants. Nous sommes le grenier de la Nouvelle-Écosse ou son panier à provisions, disons. J'ai parlé à mes électeurs et je sais que les gens de la vallée désirent réellement atteindre le but dont vous parliez. Je pense que c'est important.

Dans le contexte actuel, soyons honnêtes, nous traversons une période difficile par rapport aux finances publiques. Pour revenir aux 200 millions de dollars par année dont vous parliez, cela représenterait environ 6 millions de dollars pour la Nouvelle-Écosse, selon la proportion nationale. Avez-vous eu des discussions avec la ministre Druhan? Disons que le gouvernement fédéral fournit 6 millions de dollars par année, en plus de ce qui se fait actuellement, croyez-vous que ce serait à tout le moins un bon point de départ?

Mme Lindsay Corbin: Je n'ai pas eu de discussion avec la ministre Druhan là-dessus, mais, d'après ce que je sais sur l'investissement actuel en Nouvelle-Écosse, l'investissement est normalement de 1,7 million de dollars. Il y a eu l'année dernière un financement d'urgence de 2,5 millions de dollars, qui nous a été très utile. Clairement, une augmentation de 5 ou 6 millions de dollars en Nouvelle-Écosse équivaldrait à tripler ce que nous avons.

Je vais laisser Mme Roberts expliquer davantage.

• (1110)

Mme Lisa Roberts: Pour répondre très brièvement, ce que nous voyons sur le terrain présentement, c'est que les écoles qui doivent répondre à une très forte demande pour l'accès aux repas scolaires savent, dès la fin de septembre, qu'elles ont dépassé leur budget. Une grande partie du budget alloué aux programmes de repas scolaires, dans la province, est tirée des fonds pour le bien-être. Ce ne sont pas précisément des fonds pour l'alimentation scolaire, ce qui veut dire que, concrètement, d'autres choses ne se font pas, parce que les fonds sont réacheminés pour les repas scolaires.

Un investissement fédéral, visant précisément les repas scolaires, pourrait vraiment changer les choses.

Le président: Monsieur Blois [*inaudible*]

M. Kody Blois: Je ne vais pas toucher le micro. Ne vous inquiétez pas, monsieur le président. J'ai l'habitude, à Ottawa.

Je dois poursuivre...

Le président: On ne touche pas au bouton du micro.

Des voix: Ha! Ha!

M. Blois: Allez-vous me redonner les 15 dernières secondes?

Le président: Oui. Voilà.

M. Kody Blois: Merci, monsieur le président.

Bon, je pense que ce que je veux dire, pour le compte rendu, c'est que je suis tout à fait en faveur de l'idée que le gouvernement fédéral joue un rôle de rassembleur pour essayer de motiver les provinces. En même temps, je regarde les transferts en santé et ailleurs. Ce que je peux bien sûr promettre, à tout le moins, aux fins du compte rendu d'aujourd'hui, c'est que je vais faire pression sur le gouvernement provincial pour qu'il investisse lui aussi, qu'il assume

ses responsabilités et qu'il participe à l'effort. La ministre Druhan peut écrire à la ministre Freeland, mais on peut tout de même retourner tout de suite à l'assemblée pour proposer quelque chose, comme l'Île-du-Prince-Édouard l'a fait. Je comprends, sincèrement, et je sais que notre comité le comprend aussi.

J'aimerais m'adresser à vous, monsieur Bureaux, très rapidement. Il me reste environ deux minutes et demie.

De quoi avez-vous besoin, précisément? Vous avez entendu M. Nahas dire que nous avons surtout besoin de main-d'œuvre qualifiée. Vous avez la responsabilité de faire venir des jeunes ici, pour qu'ils deviennent travailleurs qualifiés. Y a-t-il une chose que vous pourriez recommander au Comité? Avez-vous besoin de plus de places, de plus de ressources? De quoi avez-vous besoin, exactement?

M. Donald Bureaux: Je crois qu'il y a deux choses. Évidemment, nous avons besoin d'infrastructure. Prenez la formation des travailleurs qualifiés: nous avons besoin de matériel de formation, de simulateurs et d'outils pour former une main-d'œuvre moderne, mais tout cela change très rapidement. Un investissement fédéral dans l'infrastructure essentielle du système collégial de notre pays, pour que nos travailleurs soient à l'avant-garde, serait la priorité numéro un.

En deuxième lieu — et je suis d'accord avec M. Nahas —, nous savons que nos partenaires de l'industrie tirent grandement parti des travailleurs qualifiés qui arrivent au Canada grâce aux programmes d'immigration. Nous devons travailler de concert avec les organes d'accréditation pour faire en sorte que, quand ces travailleurs arrivent en Nouvelle-Écosse, on reconnait la formation qu'ils ont reçue dans leur pays d'origine.

M. Kody Blois: Merci.

Il me reste environ 1 minute et 15 secondes. Je veux discuter avec vous, monsieur Nahas.

Je suis d'accord avec tout ce que M. Perkins a dit sur la contribution de la communauté libanaise. D'ailleurs, Mme Lena Metlege Diab était ici, plus tôt. Elle a vraiment fait un excellent travail, du côté politique.

J'ai deux choses à vous demander. Vu la façon dont M. Perkins a posé ses questions sur la frustration à l'égard des municipalités... ouf, le maire Savage va devoir faire attention, parce que ce que M. Perkins a dit va figurer au compte rendu. Nous avons le Fonds pour accélérer la construction de logements, dont le but est d'encourager et de... « manipuler » n'est peut-être pas le bon mot, mais de faire en sorte que les municipalités commencent à construire des logements plus rapidement. Nous avons aussi mis en place la mesure sur la TPS.

Du point de vue d'un promoteur, actuellement, avec les taux d'intérêt qui augmentent, je tiens pour acquis que le flux de trésorerie disponible pour passer au projet suivant est de plus en plus restreint, à cause du financement par emprunt. Pouvez-vous nous parler un peu des discussions avec les municipalités où l'on disait que la densification de la péninsule pourrait stimuler les projets d'aménagement dont M. Perkins parlait, et aussi le financement, avec l'exemption de la TPS, pour que vous puissiez commencer votre projet suivant?

M. Norman Nahas: Vous avez bien résumé les choses. Les taux d'intérêt sont à leur comble, mais la pause de la TPS, pour appeler cela ainsi, au provincial et au fédéral, va aider. Vous devez vraiment savoir ménager la chèvre et le chou pour obtenir du financement et combler l'écart, pour que votre projet réussisse.

Encore une fois, tout cela arrive à un moment où les contrats ne valent plus rien. Disons que vous faites affaire avec une entreprise d'électricité; une bobine de fil coûtait 500 \$ au début, quand l'entreprise a soumissionné, mais elle coûte 2 000 \$ au milieu du projet, et les coûts vont continuer de grimper toutes les semaines. Durant la COVID, c'était insensé, surtout le métal et d'autres produits venant de l'étranger.

Je suis d'accord avec M. Perkins. Nous avons un problème, et je pense que certaines de ces mesures vont vraiment aider. Elles vont permettre aux gens de tenter leur chance et de voir s'ils peuvent poursuivre et aller de l'avant, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont accroché leurs pelles dernièrement, à cause de l'incertitude du marché et de la montée continue des taux d'intérêt, annonce après annonce.

• (1115)

Le président: Merci, monsieur Blois.

La parole va maintenant à M. Ste-Marie. Allez-y.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, bonjour.

Mes questions s'adresseront à M. Bureaux, mais, avant de les poser, j'aimerais vous dire que nous vous sommes très reconnaissants d'être présents et que nous prenons beaucoup de notes. Tout ce qui est soulevé ici est très intéressant et varié.

Monsieur Bureaux, j'ai beaucoup aimé votre présentation, qui portait sur l'importance des collèges que vous représentez. Au Québec, le système des cégeps qui constitue une grande différence. J'ai beaucoup aimé le fait que les institutions que vous représentez sont près des gens. Souvent, les premières générations qui accèdent aux études postsecondaires passent par vos institutions. Il y a aussi tout un maillage entre les besoins techniques de certaines industries et la formation que vous offrez.

Pouvez-vous nous réexpliquer brièvement comment le gouvernement fédéral peut mieux reconnaître et soutenir les collèges?

[Traduction]

M. Donald Bureaux: Nous avons largement profité, au fil des ans, des investissements du gouvernement fédéral dans l'infrastructure, comme je l'ai dit plus tôt. Nous sommes dans un contexte de formation sur place, et, même si nous avons effectivement accès à l'apprentissage virtuel, cela reste encore largement un environnement concret. Je ne veux pas dire que les avancées technologiques de simulations virtuelles n'ont pas été d'une importance cruciale.

La priorité numéro un serait de poursuivre l'investissement du gouvernement fédéral dans l'infrastructure, parce que le rendement sur cet investissement est très élevé.

Pour ce qui est du capital humain, les études nous montrent que, lorsque les jeunes décident dans quelle carrière entreprendre ou quelles études faire, leurs choix sont encore majoritairement déterminés par leurs parents. C'est le genre de discussion qui a lieu à la maison, au souper, et pas à l'école, dans le bureau de l'orienteur. Il y

a 25 ans, dans certaines parties du pays, on a décidé, en matière de politique publique, que les formations techniques pratiques et les carrières dans le domaine technique étaient moins importantes. Ce que M. Nahas a dit m'empêche de dormir. Il y a toute une génération de gens, dans notre pays, qui ne pensent pas que c'est souhaitable ou que c'est une bonne idée de faire carrière en tant qu'ouvrier qualifié.

Imaginez si on menait une campagne à l'échelle nationale, comme nous l'avons fait il y a quelques années avec Participaction, pour que toute la population du Canada sache qu'un mode de vie sain est un mode de vie souhaitable. Imaginez si on créait un mouvement national pour amener les jeunes du Canada à penser que c'est vraiment une vocation de faire carrière pour construire notre pays de A à Z.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Les collèges ont-ils des besoins en matière de résidences étudiantes? Il y a des pénuries de logements partout. Est-ce un problème pour les étudiantes et les étudiants qui fréquentent les collèges?

[Traduction]

M. Donald Bureaux: Absolument. Nous en voyons les conséquences sur le taux d'inscription, qui a baissé parce que les étudiants ne trouvent pas de logement abordable. En ce qui concerne les étudiants qui ne vivent pas dans un logement universitaire ou collégial, ceux qui réussissent à trouver un logement en enlèvent tout de même un de l'inventaire public, et c'est pour cela que nous sommes en mode construction, présentement.

J'ai mentionné, plus tôt, que nous avons 17 points de service en Nouvelle-Écosse, dont 13 que nous appelons des campus. De ceux-là, cinq offrent actuellement une résidence ou un logement sur le campus, ou le feront bientôt. Il y a littéralement des centaines d'étudiants qui vivent présentement en appartement, mais qui iront vivre dans des chambres faisant partie d'un inventaire réservé aux étudiants.

Cela a une incidence sur notre taux d'inscription, sur notre capacité à combler les besoins du marché du travail de demain et aussi sur le nombre de logements publics disponibles. Nous avons des listes d'attente pour ces résidences, présentement.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie de ces réponses.

Les collèges accueillent-ils beaucoup d'étudiantes et d'étudiants provenant de l'étranger? Les collèges ont-ils des difficultés à cet égard avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration?

• (1120)

[Traduction]

M. Donald Bureaux: Oui. Certaines personnes sont surprises d'apprendre que les collèges accueillent des étudiants internationaux. Dans certains collèges, dans certaines régions du pays — par exemple, en Ontario —, 70 % ou plus des étudiants inscrits sont des étudiants internationaux.

En Nouvelle-Écosse, nous accueillons environ 10 % d'étudiants internationaux. Notre stratégie est d'encourager les étudiants internationaux à venir en Nouvelle-Écosse, à étudier ici et à y rester après la fin de leurs études. C'est très important de les connecter au marché du travail le plus rapidement possible. Nous avons un programme intitulé Étudier pour m'y établir. Nous offrons des services de soutien globaux pour aider les étudiants à établir des liens, afin qu'ils restent ici après avoir reçu leur diplôme. À dire vrai, en Nouvelle-Écosse, nous avons des étudiants internationaux provenant de plus de 78 pays.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Monsieur Blaikie, vous avez six minutes.

M. Daniel Blaikie: Merci à tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui. C'est vraiment agréable de pouvoir consulter des gens dans leur propre collectivité. C'est un grand plaisir pour moi d'être ici, à Halifax, ce matin.

Madame Corbin et madame Roberts, on nous a bien évidemment dit, par rapport à d'autres dossiers, comme le logement, que l'argent est vite annoncé, mais lentement distribué. Le processus pour accéder aux fonds peut être très complexe.

Je suis content de savoir qu'on fait déjà du bon travail, ici en Nouvelle-Écosse, pour les programmes d'alimentation scolaires. Je me demandais si vous aviez des conseils à donner à notre comité quant à la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait devenir un partenaire, sans perturber le bon travail que vous faites déjà. Comment pourrions-nous contribuer à ce qui se fait déjà, sans créer plus de travail, du point de vue administratif, pour vos organisations, qui aident déjà à combler ces besoins, afin que vous puissiez tout simplement vous occuper d'élargir vos activités et servir plus de gens?

Mme Lisa Roberts: Je dirai tout d'abord que, en Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial a beaucoup appuyé Nourish lors de sa création il y a 10 ans, en grande partie pour soutenir les programmes d'alimentation scolaire. Nous avons des mécanismes et des relations, et ainsi, comme durant la COVID, par exemple, quand un fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire a été mis à la disposition des écoles par l'intermédiaire d'Agriculture et Agroalimentaire, l'argent a été acheminé, par le Club des petits déjeuners du Canada, jusqu'à Nourish. Nous faisons des chèques. Nous faisons des chèques régulièrement et travaillons avec la santé publique sur une formule qui tient compte non seulement du nombre d'élèves, mais aussi des besoins.

En Nouvelle-Écosse, si nous avons de l'argent du gouvernement fédéral, les fonds seraient dépensés très directement et très rapidement. Cela changerait les choses sur le terrain très rapidement.

M. Daniel Blaikie: Que ce soit pour des programmes d'infrastructure ou des programmes de logement, souvent, l'argent est acheminé d'abord vers des gouvernements provinciaux. Puis, ce sont les gouvernements provinciaux qui vont distribuer cet argent, et ils ont vraiment leur mot à dire sur les conditions selon lesquelles l'argent est attribué. Selon vous, est-ce que cela a du sens d'envoyer l'argent aux provinces, ou croyez-vous qu'il serait parfois logique d'avoir une relation plus directe avec le gouvernement fédéral? Selon vous, de quoi devrait tenir compte les fonctionnaires fédéraux qui sont chargés de concevoir un programme scolaire national d'alimentation et de nutrition?

Mme Lindsay Corbin: La Coalition for Healthy School Food a dit beaucoup de choses par rapport à cela. Nous croyons que les

fonds devraient aller aux provinces et aux territoires, mais aussi directement aux communautés autochtones. Nous recommandons cependant que des ententes soient conclues avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

M. Daniel Blaikie: Selon vous, quels indicateurs devrions-nous utiliser pour évaluer la réussite d'un programme fédéral? Selon vous, quels seraient les résultats raisonnables que le gouvernement fédéral pourrait fixer comme objectifs pour son financement, et aussi quelles seraient les exigences raisonnables en matière de reddition de comptes, pour qu'il y ait des responsabilités attachées à l'argent fédéral, et aussi pour savoir si les objectifs sont atteints?

Mme Lindsay Corbin: J'aimerais bien avoir une réponse plus détaillée à vous donner, maintenant, mais ce que je peux dire, c'est que nous avons eu des discussions à ce sujet, mais nous n'avons pas encore pris position spécifiquement quant à ce que cela devrait être exactement, présentement, mais, bien sûr, avoir des normes en harmonie avec le guide alimentaire canadien, l'interdiction de la publicité visant les enfants, des choses du genre... Nous voulons nous assurer de la qualité des aliments. Nous voulons discuter à la fois de la qualité et de la quantité des aliments qui sont livrés aux écoles, alors, bien sûr, avoir des indicateurs pour savoir si les aliments qui sont livrés aux écoles respectent le guide alimentaire canadien, pour savoir si l'interdiction de la publicité visant les enfants est respectée, dans le cadre de l'entente... Ce sont deux normes très importantes que nous aimerions voir, et le nombre de repas servis est bien sûr un excellent indicateur, absolument.

En Nouvelle-Écosse, je dirais — comme Mme Roberts l'a dit — que nous avons un programme de petits déjeuners très robuste. Il n'est pas parfait, mais la plupart des élèves de la Nouvelle-Écosse, s'ils vont à l'école, peuvent prendre un petit déjeuner gratuitement, sans être stigmatisés. L'absence de stigmatisation est aussi très importante. Nous ne voulons pas qu'un enfant se sente mis à l'écart ou qu'il ressente de la honte parce qu'il prend un repas. Pour éviter cela, nous avons un programme universel qui est accessible à tous les élèves et qui crée une communauté très accueillante et inclusive dans l'école.

Voilà quelques éléments des indicateurs clés que nous aimerions voir. En Nouvelle-Écosse, nous avons des projets pilotes pour les dîners, mais cela nous serait très utile d'avoir des fonds supplémentaires pour créer un programme de dîners.

• (1125)

M. Daniel Blaikie: Quand il y a des ressources abondantes et fiables provenant du secteur public pour les repas dans les écoles, il est important que le gouvernement fédéral fixe pour objectif de travailler avec les organisations communautaires, qu'il priorise les repas faits à partir de produits frais et qu'il essaie de renforcer les capacités de préparation des aliments dans les collectivités.

Je pense que certaines entreprises, comme Chartwell et d'autres, seront tentées de dire qu'il s'agit de contrats qu'elles peuvent potentiellement décrocher. Croyez-vous qu'il faudrait aussi voir cela comme une occasion de renforcer les capacités communautaires, au lieu de seulement chercher à fournir des repas au plus faible coût?

Mme Lisa Roberts: Ici, en Nouvelle-Écosse, la vérificatrice générale a rédigé un rapport sur les repas sains dans les écoles. Le rapport a été publié il y a un peu plus d'un an. Les conclusions étaient très nettes: seulement 9 % des repas de l'échantillon provenant d'une cafétéria privée — surtout Chartwell — respectaient les politiques scolaires en matière d'alimentation et de nutrition.

Encore une fois, nous sommes privilégiés, d'une certaine façon, en Nouvelle-Écosse, même en comparaison de l'Île-du-Prince-Édouard, et je sais que votre comité y était pas plus tard qu'hier. L'Île-du-Prince-Édouard a un programme alimentaire universel du type « payez ce que vous pouvez » ce qui est formidable, mais, dans les faits, elle n'a pas de politique en matière d'alimentation et de nutrition scolaires. Le directeur exécutif nous a dit entre autres, quand nous avons tenu un webinaire avec eux, c'est que n'importe quelle « journée hot-dogs » organisée dans le cadre d'une activité de financement pour une équipe de l'école, par exemple, peut miner le programme de dîners ou alors rivaliser avec lui, alors qu'en Nouvelle-Écosse, nous avons déjà une politique pour éviter que ce genre de choses se produisent. Soit il n'y a pas du tout de services de cafétéria, comme c'est le cas à Halifax, où plus de la moitié des écoles n'ont ni cuisine ni cafétéria, soit les services ne respectent tout simplement pas les politiques de la région, là où ils sont offerts principalement par Chartwell.

Nous avons d'excellents exemples de réussite en Nouvelle-Écosse. À Halifax, vu l'infrastructure plus ancienne et la forte hausse de la population, y compris la population scolaire, c'est difficile d'obtenir d'aussi bons résultats que dans la vallée d'Annapolis, où la population est un peu plus stable et où les écoles ont été construites avec des cafétérias, etc.

Le président: Merci, monsieur Blaikie.

Nous allons commencer le deuxième tour.

La parole va à M. Perkins pour cinq minutes.

M. Rick Perkins: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bureaux, je me rappelle que, quand Peter MacKay a annoncé la stratégie de construction navale — je crois que M. Dexter était le premier ministre à ce moment-là —, cela a suscité beaucoup d'enthousiasme dans la ville. Cela a aussi donné lieu à une incroyable collaboration: « Comment allons-nous trouver et former des gens pour travailler au nouveau chantier naval, dans les métiers qui sont nécessaires? » C'est un grand partenariat, je pense, entre les nombreux groupes, qui nous ont aidés à y parvenir.

Je pense que nous faisons face à une situation similaire en matière de logement, mais je ne vois pas le même niveau de collaboration avec le collège communautaire, une collaboration en tant qu'entreprise et avec tout le monde, pour essayer de cerner exactement ce dont nous avons besoin relativement aux métiers spécialisés et cerner la meilleure façon dont nous pouvons y arriver pour la collectivité. Si nous voulons régler le problème au cours des 5 à 10 prochaines années, nous avons vraiment besoin de plus de gens qualifiés que nous en avons aujourd'hui. Êtes-vous du même avis, ou est-ce que le NSCC est laissé à lui-même?

• (1130)

M. Donald Bureaux: Non. Je dirais que nous accomplissons un travail considérable.

Prenez le programme d'apprentissage de la Nouvelle-Écosse. Récemment, un groupe d'experts ministériels a colligé les recommandations de divers représentants de la province de la Nouvelle-Écosse — l'industrie privée, les établissements d'enseignement postsecondaire, les syndicats, etc. — quant à la façon de modifier du tout au tout le parcours des programmes d'apprentissage, d'une part, pour que les apprentis puissent progresser plus rapidement dans le système et, d'autre part, pour relever les taux de réussite de ceux qui commencent leur apprentissage. Nous travaillons en

très étroite collaboration avec des organismes comme l'Association de la construction de la Nouvelle-Écosse pour trouver des façons de pousser les jeunes à envisager une carrière dans le domaine de la construction.

Il se fait beaucoup de choses présentement. Nous déployons beaucoup plus d'efforts dans les écoles publiques, comme je l'ai dit plus tôt. Nous avons perdu toute une génération de gens qui croyaient que ce n'était pas une carrière viable, mais à présent, nous avons réintégré beaucoup plus de ce qu'on appelle des ateliers d'arts industriels dans les écoles secondaires, par exemple.

La différence, cependant — et je pense que vous avez mis le doigt sur quelque chose, monsieur Perkins —, c'est que le contrat ou la proposition de construction navale était axé sur un seul projet, alors cela a créé une sorte de force unificatrice, pour une soumission unique et 30 ans de travail. Ce genre d'appel à l'action, ce genre de mentalité de cellule de crise, dont nous avons besoin, nous manque peut-être.

M. Rick Perkins: Selon vous, qui devrait diriger tout cela? Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, l'industrie...?

M. Donald Bureaux: Oui, oui et oui. Je pense que tout le monde devrait être présent autour de la table.

C'est ce qui est arrivé, avec le contrat de construction navale. Il y avait une table comme celle-ci, avec 30 personnes qui disaient: « Nous avons un objectif unique; gagner est la seule option, et gagner va nous obtenir un contrat de 30 ans. » Eh bien, gagner, relativement au logement, fera en sorte que personne en Nouvelle-Écosse ou au Canada ne vive sans toit au-dessus de sa tête, alors nous devrions tous travailler ensemble.

M. Rick Perkins: Merci.

Monsieur Nahas, peut-être pour compléter, je parlais plus tôt cette semaine avec un autre promoteur qui a essayé pendant quelques années de faire construire 4 000 logements et qui a dit que le processus, en plus d'être incroyablement long, avec la municipalité, était aussi incroyablement coûteux, du début à la fin.

Dans son cas, il a dit que son estimation pour ces 4 000 unités, des coûts municipaux, du début à la fin du processus, revenait à environ 150 000 \$ l'unité. Je ne sais pas comment cela se passe, dans vos projets d'aménagement, y compris en ce qui a trait à l'infrastructure et à tout ce qui doit être pris en compte, et tous les changements... et on n'est même pas encore rendu à l'autorisation finale. Je me demandais si vous aviez une opinion sur les coûts.

M. Norman Nahas: Ce chiffre ne me surprend pas. Je sais que c'est très élevé. J'imagine que cela concerne le lotissement résidentiel. Je n'ai pas d'informations récentes là-dessus, parce que je n'ai pas fait de lotissement résidentiel depuis probablement plus de 10 ans, mais je sais que, du côté multirésidentiel, il faut des permis de Halifax, de la Municipalité régionale de Halifax et aussi de la commission des eaux... puis, vous arrivez dans d'autres empiètements. Les frais continuent de monter. Même si vous avez seulement quelques postes budgétaires, chaque année, ils continuent de grimper, ou alors il y a des incitatifs, par exemple, pour parler de l'empiètement spécifiquement...

M. Rick Perkins: Bien sûr, il faut que votre investissement soit rentable, peu importe ce que vous construisez, que ce soit des logements abordables ou non. Comment faites-vous, quand les frais sont si élevés? Cela n'a-t-il pas pour effet de faire grimper les coûts du logement à prix abordable au-delà de ce qui est prévu dans le cadre de l'accessibilité au logement abordable?

M. Norman Nahas: Il y a bien le cadre sur le logement abordable, mais, au bout du compte, il faut refiler les coûts quelque part. La nouvelle initiative fédérale et provinciale sur l'exemption de la taxe est une excellente initiative pour commencer à bâtir des logements, mais il y aura d'autres problèmes, naturellement, lorsque viendra le temps de trouver des gens de métier et des matériaux, mais si l'initiative était rétroactive et s'appliquait à tout ce qui est déjà en cours, cela aiderait à faire en sorte que l'utilisateur final, au bout du compte, bénéficie du crédit fiscal. Si c'est le but ultime, alors l'exemption de la TPS ou des taxes des deux gouvernements ne devrait pas seulement s'appliquer aux programmes qui vont tout juste commencer; cela devrait s'appliquer à tout ce qui est actuellement vacant.

● (1135)

Le président: Merci, monsieur Perkins.

C'est maintenant au tour de Mme Thompson, pour cinq minutes.

Mme Joanne Thompson: Merci.

Je crois que je vais commencer par vous, monsieur Beaton.

Tout d'abord, je dois vous remercier du travail que vous faites. Je crois que c'est vraiment très incroyable de voir les communautés se rassembler, de voir par exemple les efforts des bénévoles et des communautés des habitants du Canada atlantique et de la Nouvelle-Écosse.

Pouvez-vous nous expliquer plus en détail ce qui se passe, une fois qu'une famille ou un certain nombre de familles arrivent dans une collectivité rurale donnée et que les mesures d'aide initiales cessent, sur ce qui peut vraiment aider cette famille ou ces familles, pour qu'elles puissent vraiment prendre racine ici, continuer d'agrandir leur famille et se sentir chez elles là où elles sont? De quelles mesures de soutien avez-vous besoin pour que cela réussisse?

M. Jack Beaton: Pour ce qui est des familles avec qui nous avons travaillé, la première chose, probablement, dans notre collectivité, c'est d'apprendre l'anglais. Si c'est ailleurs au Canada, ce pourrait être le français. Apprendre l'anglais est essentiel, parce que vous ne pouvez pas comprendre votre collectivité si vous ne parlez pas l'anglais. Vous avez besoin des bénévoles. Vous ne pouvez pas vraiment obtenir un emploi décent. Vous ne pouvez même pas trouver un emploi au salaire minimum. Vous n'avez tout simplement accès à rien. Vous ne pouvez pas communiquer avec l'école de votre enfant, par exemple. J'ai reçu un appel, hier, à propos de quelque chose de très mineur, mais la mère ne comprenait pas la langue.

Je pense que ce qui arrive, aussi, c'est que les gens doivent faire un choix, à cause des taux si faibles, à cause du peu d'argent qu'ils reçoivent chaque mois. Souvent, ils sont forcés d'aller sur le marché du travail, même de prendre un emploi au salaire minimum, seulement pour soutenir la famille. Cela les empêche d'apprendre l'anglais. Puis, ils se retrouvent dans un cercle vicieux: « Je dois travailler pour soutenir ma famille, alors je ne peux pas aller au cours d'anglais. »

L'autre facteur très important, dans notre collectivité actuellement, c'est l'absence totale de services de garderie. Il y a quatre ou cinq garderies en ville. La liste d'attente est d'environ 300 personnes. Je sais que c'est l'un des projets en cours. Nous réduisons le nombre de garderies privées, mais il n'y a rien pour les remplacer. Dans une famille de nouveaux arrivants — disons que la mère est à la maison et que le père travaille —, la mère ne peut pas sortir ni

rien faire. Elle a les enfants à la maison. Elle ne peut pas aller suivre des cours d'anglais. Elle ne peut pas socialiser. Le cours d'anglais devient pour ainsi dire le centre de son monde. Ce n'est pas seulement pour apprendre l'anglais, c'est pour découvrir la communauté, pour socialiser. C'est pour rencontrer d'autres personnes de son propre pays et peut-être d'ailleurs dans le monde. L'anglais est un élément clé, mais il faut toutes sortes de choses pour...

Je suis content que vous parliez du coût du logement, parce que, à Antigonish, une famille de quatre ou cinq personnes va payer 2 000 \$ par mois. Si vous avez un revenu de 33 000 \$ par année, cela veut dire que tout votre argent est consacré au loyer. Encore une fois, cela s'applique aux gens qui ont été forcés d'entrer sur le marché du travail prématurément, sans avoir eu l'occasion d'apprendre l'anglais.

C'est difficile d'isoler une seule chose, parce que tous les éléments sont, disons, interreliés. Je dis aux gens que, s'ils veulent faire subir une épreuve de pression aux services de la collectivité, ils n'ont qu'à faire venir une vingtaine de familles de partout autour du monde et à les installer dans la collectivité. Le logement est un enjeu. Les services de garde sont un enjeu. L'éducation est un enjeu. Toutes ces choses sont des enjeux.

Ce sont des enjeux pour tout le monde, mais surtout pour les familles de nouveaux arrivants.

Mme Joanne Thompson: Merci. Je ne veux pas vous presser, mais je veux faire le lien avec M. Bureaux. Merci, parce que c'est quelque chose que j'entends aussi dans ma propre collectivité.

C'est bon de vous revoir. J'ai eu le plaisir de vous entendre témoigner devant un autre comité à propos de la stratégie de construction navale, mais vos commentaires à propos des services de soutien globaux pour les jeunes vulnérables et de la façon dont vous avez pu vous assurer qu'ils étaient intégrés à la main-d'œuvre sont toujours pertinents. Leur donner une expérience de travail intégrée, transformer ce qui a probablement été une scolarité difficile en une carrière prospère. Je me demandais si, dans les quelques minutes qui nous restent, vous pouviez parler des services de soutien globaux pour les jeunes vulnérables et du travail que vous faites aussi auprès des familles, pour faire le lien, d'une certaine façon, avec ce que disait M. Beaton.

● (1140)

M. Donald Bureaux: Oui. Merci.

Le projet d'Irving Shipbuilding a été un excellent microcosme. Pardonnez le jeu de mots, mais nous avons besoin de tout le monde sur le pont pour construire ces navires, mais nous avons tout de même remarqué que certaines communautés avaient le sentiment que ce n'était pas un milieu de travail sécuritaire pour eux, par exemple les femmes dans un métier non traditionnel, les Afro-Néo-Écossais et les membres des communautés micmaques; alors, Irving est intervenue.

Irving est intervenue et a dit: « Que devons-nous faire pour veiller au succès des apprentis? » Nous avions un programme intitulé « 20-2020 ». Vingt jeunes afro-néo-écossais ont commencé le programme en 2020. Les 20 ont terminé le programme, et les 20 ont été embauchés par Irving et sont devenus d'excellents apprentis. C'était ce genre de cohorte très concentrée. Nous avons travaillé avec les syndicats et aussi avec les fournisseurs d'équipement de protection individuelle. Nous avons monté une trousse complète pour aider ces personnes à réussir. Beaucoup de nos campus offrent des services de garde, comme cela a été dit. Nous avons aussi des banques alimentaires, pour les gens qui en ont besoin.

J'ai parlé à une jeune mère qui avait terminé l'un de ces programmes. Elle m'a dit: « Quand j'ai commencé, je ne savais même pas si j'avais assez d'argent pour payer l'autobus pour me rendre à la pharmacie, et maintenant, je gagne 40 \$ de l'heure en tant qu'apprentie électricienne. » C'est le genre de transition qui peut s'opérer très rapidement. Son fils, en passant, a dit: « J'ai la mère la plus cool du monde: elle cuisine des biscuits la nuit et construit des bateaux le jour. » Cela peut changer toute la dynamique familiale.

Quand il est question d'éducation, nous devons nous voir comme un pays qui offre diverses mesures de soutien, pas seulement dans la salle de classe, mais aussi à l'extérieur. Si nous avons besoin de tout le monde sur le pont, alors il y a un bassin d'emplois ou un bassin d'employés cachés, au pays, que nous devons utiliser.

Le président: Merci, madame Thompson.

La parole va maintenant au Bloc.

J'informe les députés et les témoins que nous pourrions seulement faire un deuxième tour. J'ai été très généreux avec le temps.

C'est au tour de M. Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie de vos commentaires, monsieur le président; on verra dans 10 minutes si c'est toujours le cas.

C'est une blague.

Une voix: Ha, ha!

Ma question s'adresse encore à M. Bureaux.

Il y a un aspect des collègues que j'apprécie, et c'est le fait qu'ils établissent des partenariats avec certaines industries en ce qui a trait à la formation appliquée. Je pense qu'on a parlé de ce qui se fait en partenariat avec les chantiers maritimes. Or il y a aussi des partenariats avec des industries implantées localement en matière de recherche appliquée et d'innovation.

Ces partenariats ont-ils atteint leur plein potentiel, en Nouvelle-Écosse?

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour faire rayonner davantage cet accompagnement en recherche et en innovation avec les industries?

[Traduction]

M. Donald Bureaux: Merci. C'est une excellente question.

La recherche appliquée, c'est la seconde partie de la mission du système collégial canadien et des cégeps. Nous fournissons du capital humain, mais aussi de l'innovation, de manière appliquée. Quand nous travaillons avec nos partenaires de l'industrie, nous ré-

glons des problèmes dans le vrai monde, et les solutions peuvent être mises en œuvre et utilisées immédiatement.

Si vous voulez savoir si on tire pleinement parti du système collégial canadien et des cégeps, la réponse est non. Nous pouvons en faire plus.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, dans le passé, vous avez grandement soutenu le secteur universitaire canadien, et c'est merveilleux, mais je dirais que le système collégial a été sous-financé, du point de vue du financement fédéral, ce qui réduit notre capacité d'exploiter le plein potentiel des collèges dans le domaine de la recherche. Voilà la première chose.

La deuxième chose, c'est que, puisque nous sommes présents dans toutes les collectivités, les recherches que nous effectuons ne concernent pas seulement les grandes entreprises multinationales. Nous sommes ici pour soutenir le secteur des petites et moyennes entreprises aussi. Comme nous le savons tous, quand nous parlons de l'épine dorsale de l'économie canadienne, nous parlons des petites et moyennes entreprises de nos collectivités. Si l'entreprise a accès à un collège — ou, dans le Québec rural, à un cégep — auquel elle peut s'adresser pour régler un problème concret rapidement, alors cela aide cette entreprise localement. Elle en a plus pour son argent, vous voyez?

• (1145)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Roberts ou à Mme Corbin.

Quand j'étais au secondaire, mon professeur d'anglais s'appelait M. Corbin et était originaire de l'Atlantique. Je parlais de loin, mais il a réussi à m'apprendre les bases de l'anglais.

Je ne suis pas certain de ce que je vais avancer, mais, selon mes collègues, le gouvernement aurait annoncé un engagement de 1 milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir le Club des petits déjeuners et l'association. C'était en 2021, mais l'argent n'aurait toujours pas été déboursé.

Est-ce également ce que vous entendez?

Si ce montant était versé, en quoi cela changerait-il la situation des organismes comme les vôtres?

[Traduction]

Mme Lisa Roberts: Je ne suis pas certaine de pouvoir vous donner une réponse complète. Vous parlez du Club des petits déjeuners du Canada. C'est un autre organisme de bienfaisance indépendant. Il agit par l'intermédiaire de Nourish Nova Scotia, mais il mène ses propres activités et a beaucoup d'autres liens dans le reste du Canada.

Je vais vous raconter une histoire qui appuie ce que Mme Corbin disait à propos du fait qu'il est logique que les investissements fédéraux pour les repas scolaires passent par les provinces et les territoires.

J'ai récemment eu l'occasion de participer à une réunion avec le Conseil de la nutrition de l'enfant du Manitoba, l'organisme manitobain qui ressemble le plus à Nourish. Toutefois, contrairement à Nourish, il n'est pas lié au Club des petits déjeuners du Canada.

Quand l'aide d'urgence a été offerte durant la COVID, quand l'argent du fédéral était acheminé par l'intermédiaire du Club des petits déjeuners jusqu'à Nourish, nous l'avons divisé, selon une formule, entre les différents centres d'éducation régionaux.

Au Manitoba, l'argent du gouvernement fédéral est allé au Club des petits déjeuners du Canada, qui l'a distribué aux écoles avec qui il avait des liens. Cela veut dire que dans certaines régions, l'éducation n'a obtenu aucune ressource du fédéral. C'est ce que j'ai appris du Conseil de la nutrition de l'enfant du Manitoba. Comme le Club des petits déjeuners du Canada n'a pas de lien avec toutes les régions, certaines écoles ont obtenu beaucoup d'argent et ont peut-être pu réellement investir dans un potager ou dans une cafétéria, mais il n'y a pas eu cette distribution relativement équitable de la ressource à l'échelle du système, comme vous voudriez que les deniers publics soient utilisés, je crois.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup, madame Roberts.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Vos cinq minutes sont écoulées.

[Traduction]

La parole va maintenant à M. Blaikie.

M. Daniel Blaikie: Monsieur Bureaux, je comprends ce que vous dites à propos du système collégial, qu'il doit faire mieux pour assurer la transition vers un emploi après la formation. Au Manitoba, je siégeais au Conseil d'apprentissage et de certification — Apprenticeship and Certification Board —, avant d'être élu. Je suis aussi moi-même électricien en construction. Certains apprentis du programme de préemploi dont je faisais partie ont fini par travailler pour Home Depot, ou ailleurs. Il n'y a rien de mal à cela, mais on ne maximise pas l'investissement public dans leur éducation, dans leurs compétences, s'ils finissent par travailler dans la vente au détail au lieu de faire carrière dans les métiers spécialisés. Lorsque cela arrivait, souvent, c'était parce que personne ne les aidait à se faire embaucher par un entrepreneur. Ils ne pouvaient pas commencer leur apprentissage, au Manitoba, s'ils n'étaient pas inscrits auprès d'un entrepreneur, ce qui veut dire que leur parcours éducatif, qu'ils avaient commencé remplis d'espoir dans un programme de préemploi s'est arrêté subitement parce qu'ils n'ont pas pu trouver d'emploi comme apprenti de premier niveau.

C'est pour cela que je suis content que la stratégie de construction navale ait créé des occasions de travailler avec l'industrie pour trouver une place aux gens, après cette première étape dans leur métier. Je me demande s'il n'y aurait pas des possibilités similaires, pour le logement, qui seraient évidemment liées à un financement prévisible et fiable. Je pense que nous avons bien vu, par exemple, que le Fonds de co-investissement, l'une des poutres de la Stratégie nationale sur le logement, est déjà engagé, et nous ne savons pas quand les fonds seront renouvelés. Je pense qu'aucun nouveau projet n'a été annoncé depuis au moins 18 mois dans le cadre de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs. Il y a ce genre d'abondance et de famine, pas seulement dans l'industrie de la construction, ce qui est normal pour l'industrie, mais dans le financement du gouvernement lui-même.

Je me demandais si vous pouviez nous parler de l'importance — si vous croyez que c'est important — d'avoir accès à des fonds prévisibles et fiables versés annuellement, pour une industrie comme le logement, afin que les entrepreneurs soient plus confiants

au moment d'embaucher, parce qu'ils sauront qu'ils vont bientôt avoir du travail. Ensuite, nous pourrions accroître la charge de travail de base, afin que les entreprises et le système collégial puissent former des gens pour une charge de travail accrue, ce qui créera, du même coup, des occasions pour les entrepreneurs qui ne pensent pas à ce genre de travail régulier. S'il y a tout simplement plus de gens disponibles, alors ils pourront prendre une partie de la charge de base.

• (1150)

M. Donald Bureaux: Monsieur Blaikie, je pense que vous avez tout à fait raison. La philosophie du projet de construction navale était justement d'éviter les sommets et les creux: avec une échéance de 30 ans, on évite les initiatives de construction navale qui durent trois ou quatre ans, puis le départ de toute la main-d'œuvre qualifiée qui n'a plus rien à faire pendant un certain temps. Je suis un grand partisan de ces échéances à long terme, qui permettent à une personne de voir cela non pas comme un emploi, mais bien comme une carrière, une carrière qui durera pendant de nombreuses années. L'industrie, elle aussi, peut voir un avenir prévisible dans lequel elle peut investir.

Nous savons que, par rapport à ces échéances à long terme, si nous ne construisons que 25 ou 30 navires de guerre en 30 ans, c'est un échec, parce que c'est un contexte propice à d'autres types d'innovation et à la créativité.

Quand le président Kennedy a mis les États-Unis au défi d'envoyer un homme sur la lune avant la fin des années 1960, l'argent qui a été dépensé pour envoyer cet homme sur la lune n'est rien en comparaison de toutes les autres innovations qui ont découlé de ce projet. Ce que je veux dire, c'est que la croissance économique est exponentielle quand vous avez une échéance à long terme qui va au-delà du projet principal. Nous mettons l'accent sur le logement en tant que stratégie nationale, et les dérivés de cela sont exponentiels.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Duncan.

M. Eric Duncan: Merci, monsieur le président et merci à nos témoins d'être ici. J'ai appris beaucoup de choses ce matin.

Monsieur Nahas, j'aimerais revenir sur certaines choses que vous avez dites plus tôt. J'ai œuvré en politique municipale en tant que maire dans la région rurale de l'est de l'Ontario. Vous avez donné un exemple où il a fallu quatre ans pour mener à bien un projet, de sa conception à la première pelletée de terre et à son achèvement. Nous avons même constaté cette attitude chez certains témoins, et je trouve cela très frustrant. Lorsque des gens du gouvernement fédéral ont cette attitude et qu'ils disent que c'est comme cela ou qu'on n'y peut rien, je n'y crois pas du tout.

Nous parlons de responsabilisation dans les mesures. Si, aujourd'hui, l'un de nous allait dans la rue et disait à quelqu'un qui a de la difficulté à acheter ou à louer un logement: « Ne vous en faites pas, nous avons un nouveau plan, et, dans quatre ans, nous aurons un endroit pour vous », nous aurions intérêt à courir vite. Je pense que la réponse serait très dure.

Il faut qu'il y ait une certaine responsabilisation. Le gouvernement affirme maintenant qu'il dépense une somme d'argent record, et les résultats n'ont jamais été pires. Il y a un transfert, non seulement dans le cadre d'un projet en cours, mais aussi de l'approbation et de la distribution des fonds pour un projet.

Au cours des quatre ans nécessaires pour terminer la construction d'un bâtiment, de la vision à la concrétisation, au cours des quatre dernières années, quels ont été les coûts inflationnistes liés à la construction du bâtiment, dans les faits, comme celui qui se trouve derrière moi? Je crois que l'inflation a atteint un sommet par rapport aux 40 dernières années. Plus tôt cette semaine, nous avons entendu que, de manière générale, partout au pays, l'inflation dans le secteur de la construction était de 30 à 40 %.

Pouvez-vous nous dire à quel point la situation s'est aggravée du côté des prix dans le secteur de la construction ces deux ou trois dernières années?

M. Norman Nahas: Vous m'avez mis de mauvaise humeur aujourd'hui. J'allais si bien jusqu'à maintenant.

M. Eric Duncan: Je suis désolé.

M. Norman Nahas: Vous entendez ces chiffres. Si vous êtes penché sur un secteur précis, je ne dirais pas que tout ce qui vient d'être dit n'a pas de sens. Selon moi, c'est probablement le quart, un bon 25 % de plus.

Vous avez donné un exemple, dire à quelqu'un qui a besoin d'un logement maintenant que nous en aurons un pour lui dans quatre ans, en réalité — et je ne connais pas la situation partout au pays —, c'est que maintenant tout le monde sait que Halifax est un endroit magnifique. Il y a d'excellentes universités et d'excellents collèges, il y a un port, un aéroport et plein de belles choses...

Une voix: Le donair.

M. Norman Nahas: ... et les donairs, il y a plein de superbes choses qui se passent. Les gens veulent être là.

La vérité c'est que, si nous disons aux gens que nous aurons un logement pour eux dans quatre ans, je ne crois pas que ce sera même possible parce que, actuellement, nous ne bâtissons même pas le tiers de ce dont nous avons besoin, même avec les initiatives qui seront mises en place. Oui, on construira davantage et les gens trouveront des façons de le faire, parce que c'est ce que font les entrepreneurs et les constructeurs, mais je pense que nous n'y arriverons toujours pas compte tenu de ce dont nous avons réellement besoin.

• (1155)

M. Eric Duncan: D'ici 2030, nous avons besoin de 3,5 millions de nouvelles maisons pour répondre à la demande. Nous devons tripler le nombre actuel de chantiers résidentiels. Le nombre de nos chantiers est le plus bas depuis 1972 et il a en fait diminué par rapport à l'année passée plutôt que de tripler. Je déteste donner de mauvaises nouvelles, mais je dirais que, en réalité, au train où nous allons, la situation va s'aggraver, plutôt que s'améliorer, si on compare l'idée de départ et la réalité de la mise en œuvre.

Monsieur Bureaux, je pourrais peut-être profiter du temps qu'il me reste pour poser une question concernant la capacité étudiante. Je parle des campus, par exemple, et du nombre d'admissions. Il est évident que vous tiendrez compte du nombre de professeurs et de salles de classe disponibles. Tenez-vous compte du nombre de logements disponibles, sur le campus et à l'extérieur, pour décider...? Je ne parle pas seulement des étudiants internationaux, mais de tous les étudiants, qu'ils soient canadiens ou non. Est-ce un facteur dont vous tenez compte au moment de décider du nombre d'admissions, chaque année?

Je parle de tout cela parce que je veux en venir à l'approche cloisonnée; très souvent, vous ne pouvez pas accéder directement à des fonds pour construire davantage de logements sur le campus et à l'extérieur. Or, c'est un facteur important, il y a des gens qui refusent de s'inscrire ou ne peuvent pas s'inscrire pour cette raison.

M. Donald Bureaux: Excusez-moi, monsieur Duncan. Quelle est la question?

M. Eric Duncan: Lorsque vous décidez du nombre d'admissions et que vous envoyez les lettres d'admission à un certain nombre d'étudiants d'un campus donné, est-ce que le nombre d'admissions tient compte des logements disponibles et du nombre d'étudiants sur le campus?

M. Donald Bureaux: Nous allons bien finir par maîtriser l'art des admissions. Nous avons remarqué, au cours des dernières années, et c'est la première fois depuis que je suis président, qu'un grand nombre de personnes ont beaucoup de difficulté à se trouver un logement. Ce qui est intéressant, c'est qu'on n'observe pas cette situation qu'au centre-ville de Halifax, on l'observe aussi à Yarmouth et à Springhill. C'est aussi maintenant un problème dans nos plus petites communautés, comme Bridgewater.

Des étudiants nous demandent s'ils peuvent dormir dans leur camion, dans notre stationnement. Non, ce n'est pas possible, et ce n'est pas parce qu'ils ne peuvent pas le faire; ce n'est tout simplement pas ce qu'ils doivent faire sur le plan social, donc trouvons-leur un logement.

Cela deviendra une partie beaucoup plus importante de l'algorithme servant à trouver le bon équilibre entre les inscriptions et les admissions.

Le président: Merci, monsieur Duncan.

Monsieur Blois, vous serez la dernière personne à poser des questions aujourd'hui.

M. Kody Blois: Monsieur Nahas, je vais tenter de vous redonner votre bonne humeur.

M. Duncan a parlé de l'augmentation des coûts. C'est quelque chose que nous observons mondialement dans la chaîne d'approvisionnement, et il y a des conséquences.

Je vais commencer par lire quelques petites choses. Vous êtes le seul que je connaisse dans la salle qui construit des logements. M. Blaikie pourrait sans doute vous aider avec l'aspect électrique. La hauteur des bâtiments augmente dans les zones établies, elle augmente dans les zones résidentielles et les corridors, le nombre d'approbations de développements de plein droit augmente, pendant que le nombre de stationnements exigés diminue et que l'on permet quatre unités par lot de plein droit à l'échelle de la ville.

On a parlé beaucoup de la municipalité. M. Perkins a beaucoup parlé des approbations et des défis à Halifax. Ce sont certaines des conditions que le ministre Fraser a imposées à la municipalité pour qu'elle reçoive de l'argent du fédéral pour le secteur du logement.

En tant que développeur, est-ce que ces critères sont plus utiles pour négocier avec les municipalités? Quand le gouvernement dit que, si vous voulez recevoir du financement pour les logements de sa part, vous devez faire cela, est-ce que cela vous facilite au moins un peu la vie et vous vous dites que vous allez dans la bonne direction?

M. Norman Nahas: Bien sûr. J'ai été ravi d'entendre cette préannonce, hier, et j'ai hâte de lire tout le communiqué de presse sur le sujet, ici, aujourd'hui, je l'espère.

Il faut ces... Je ne sais pas si c'est un type de mentalité à la « Big Brother ». Nous avons vu quelque chose de similaire lorsque la province a mis sur pied un comité du logement. Je ne sais pas si c'était pour superviser la municipalité ou l'aider à obtenir des approbations pour, au bout du compte, accélérer le travail sur les chantiers et la construction et le faire avec les bonnes personnes, celles qui peuvent vraiment faire le travail.

M. Kody Blois: Tout à fait. Je pense que je suis d'accord avec certains de mes collègues conservateurs pour ce qui est des préoccupations concernant le traitement et le temps. C'est exactement pour cela que nous continuons de dire que nous aurons du financement ciblé, et nous attendons ces retombées. On veut s'assurer de mettre de la pression.

J'aimerais maintenant parler aux représentantes de Nourish Nova Scotia.

Rapidement, pourriez-vous nous donner une estimation des coûts? Je sais que nous en aurions parlé avant. Avez-vous ne serait-ce qu'une idée des coûts du programme des dîners de la Nouvelle-Écosse? Sinon, pourriez-vous faire parvenir une estimation au Comité, plus tard?

Mme Lindsay Corbin: Malheureusement, c'est une question complexe. Cependant, je peux vous dire qu'il y a des exemples de... Comme l'a dit Mme Roberts, si vous vous intéressez uniquement aux coûts alimentaires, c'est 1,50 \$, mais je sais qu'il y en a un qui s'élève à 2 \$, juste pour le coût des aliments; donc je présume que c'est environ 5 \$ par dîner, mais nous n'avons pas de données concluantes en ce moment.

● (1200)

M. Kody Blois: Je sais que vous avez quelques estimations générales... pourriez-vous donner un chiffre au Comité pour la Nouvelle-Écosse? Disons 40 ou 50 millions de dollars de plus à dépenser par année. Cela donnerait au moins matière à réflexion au Comité lorsqu'il étudiera les recommandations dont vous nous avez parlé pour faire avancer cet enjeu très important.

Pendant que j'en ai l'occasion, je pense par exemple aux gens du Station Food Hub, dont l'objectif est de travailler avec des agriculteurs pour emballer et livrer de la nourriture locale saine à un établissement institutionnel. Qu'il s'agisse ou non d'hôpitaux, qu'il s'agisse ou non de nourriture, nous aimerions mentionner ce travail aux fins du compte rendu, monsieur le président.

J'ai environ 30 secondes pour ma prochaine question, messieurs et mesdames.

Le gouvernement a-t-il un rôle à jouer pour égaliser le secteur privé et travailler avec lui?

Je pense à des gens comme Joe et Sue, de la vallée. Ils sont d'excellents philanthropes qui veulent investir dans la communauté. Joe me dit toujours qu'ils veulent aider à trouver du financement privé qui pourrait compléter l'argent public dans le cadre de ce projet.

Qu'en pense Nourish Nova Scotia? Je pense que c'est seulement une question de maximiser les ressources à cet égard.

Mme Lisa Roberts: En fait, j'ai discuté avec Joe, à mes débuts chez Nourish, et c'est évident qu'il y a beaucoup de passion.

Franchement, ce que nous voyons, c'est que les écoles font partie des communautés. Ce ne sont pas deux éléments distincts, donc, pour mettre de la nourriture de bonne qualité, saine et préférablement de producteurs locaux dans les assiettes des élèves, tous les jours, on a besoin de plusieurs partenaires différents, et cela fait partie du rôle que nous jouons ici. Nous servons la communauté à proximité de l'école pour trouver des partenaires. Plusieurs d'entre eux sont des organismes à but non lucratif, mais d'autres viennent du secteur privé. Ce sont davantage des organismes locaux, plutôt que de grandes entreprises...

M. Kody Blois: C'est génial. Merci. Il ne me reste que 35 secondes et j'aimerais poser une dernière question à M. Bureaux.

On a déjà parlé de la possibilité que le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse travaille avec la province pour construire des logements étudiants sur des terres vacantes de la Couronne. Je pense que c'est certainement un rôle que pourrait jouer le gouvernement du Canada. J'ai parlé à la présidente du Conseil du Trésor. Je pense que notre processus de cession des terres fédérales vacantes est trop long. Dans certains cas, cela prend cinq ou six ans.

Rapidement, sur les 13 campus que vous avez ici, en Nouvelle-Écosse — je pense à Kentville et à Middleton, par exemple —, s'il y avait de la place sur les terres fédérales vacantes, pensez-vous que le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse serait prêt à travailler en partenariat pour aller de l'avant avec ces initiatives ou peut-être construire des logements pour les étudiants de vos collèges communautaires?

M. Donald Bureaux: Oui.

M. Kody Blois: C'est très bien. Je savais que c'était ce que vous alliez répondre.

J'aimerais vous remercier, monsieur le président.

Le président: Cette réponse est une belle façon de terminer la séance. Merci, monsieur Blois.

Écoutez, nous sommes ici, où est situé le Quai 21, à Halifax, où sont arrivés des gens de partout dans le monde. Nous avons entendu le témoignage de gens qui se sont installés ici et qui ont bâti des entreprises en faisant preuve d'innovation et en travaillant d'arrache-pied; des représentants de nos collègues, qui offrent tant de soutien; et des représentantes des programmes de nutrition, qui aident nos enfants à partir du bon pied à l'école; et bien entendu, cela comprend tous les nouveaux arrivants qui viennent s'installer ici et la façon dont nous pouvons les soutenir.

Sur ce, au nom des membres du Comité, du greffier, des analystes, des interprètes et de tous ceux qui nous aident dans notre tournée nationale de consultations prébudgétaires, nous aimerions remercier nos témoins. Vous avez été extraordinaires. Merci de vos témoignages. Ils nous aideront à rédiger le rapport exhaustif que nous présentons avant le budget de 2024. Merci beaucoup.

Cela termine notre réunion. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>